

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois
Trois mois
Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 50 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with 4 main sections: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS, ADMINISTRATIO. et BUREAUX DE RÉDACTION, and a detailed railway schedule for the Chaux-de-Fonds station.

Pour 3 fr. 70

On peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'à fin décembre 1897, franco dans toute la Suisse.

On s'abonne par simple carte postale en s'adressant à l'Administration de L'IMPARTIAL, à la Chaux-de-Fonds, à la librairie Courvoisier, rue du Collège, au Locle, ainsi que dans tous les bureaux de poste.

PETITE FIFI

par HENRI DEMESSE

MERCREDI 11 AOUT 1897

La Chaux-de-Fonds

Panorama artistique international (Léopold-Robert 68). — Ouvert dès 9 h. m. à 10 h. soir.

Sociétés de musique
Les Armes-Réunies. — Répétition à 8 1/2 h.
Fanfare du Grutli. — Répétition, à 8 1/4 h.
Club musical. — Répétition, à 7 1/2 h.
Orchestre l'Avenir. — Répétition partielle, second groupe, à 8 1/2 h. du soir, au local.

Sociétés de chant
Chorale des carabiniers. — Rép., à 8 1/2, au local.
Concordia. — Gesangstunde, Abends 8 1/2 Uhr.
Chœur mixte cath. national. — Rép., à 8 h.
Cécilienne. — Répétition à 8 1/2 h. du soir.

Sociétés de gymnastique
Grutli. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.
L'Abelle. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.

Réunions diverses
La Diligente. — Répétition, à 8 1/4 h., au local.
L'Amitié. — Assemblée, à 8 1/2 h. du soir, au local.
L'Amitié (Sect. litt.). — Rép., à 10 h., au local.
Société féd. des sous-officiers. — Escrime, 8 1/2 h.

Clubs
Club du Tarot. — Réunion, à 9 h. du s., au local.
English conversing Club. — Meeting, at 8 1/2.
Club du Cent. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.
Club imprévu. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.
Club du Rameau. — Séance, à 9 h. du soir.
Club des Dérame-tot. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.
Club du Petét. — Réunion quotidiennes, à 9 1/2 h.

Brasserie La Lyre (Collège 23). — Femme tatouée.

JEUDI 12 AOUT 1897

Sociétés de chant
Grütli-Männerchor. — Gesangstunde, um 9 Uhr.
Holvetia. — Répétition générale, à 9 h. du soir.
Union Chorale. — Répétition, à 8 1/2 h. du soir.
L'Aurore. — Répétition, à 8 1/2 h., au local.

Sociétés de gymnastique
L'Amitié. — Exercices, à 9 h. du soir.
Hommes. — Exercices, 8 h. Rép. de chant, à 9 1/2 h.

Réunions diverses
Famion chrétienne de jeunes gens (Beau-Site). — A 8 1/4 h. Assemblée générale.
Le Rosier. — Assemblée, à 8 h. du soir, au local.
Mission évangélique. — Réunion publique, à 8 h.
Antimilitar. — Réunion du Comité, à 8 1/2 h. du soir.
Stenographen-Verein Stolzeana. — Fortbildungskurs, Abends 8 1/2 Uhr.

Clubs
Club d'Escrime. — Assaut, à 8 h., au local.
Club du Seul. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.
Club des Grabons. — Réunion, dès 8 h. du soir.
Club de la Pive. — Séance, à 8 1/2 h. du soir.

Exposition scolaire permanente

Dans son XVIII^{me} rapport annuel, M. E. Luthy, directeur de l'Exposition scolaire permanente à Berne, jette un coup d'œil rétrospectif sur cette institution, qui a certainement rendu de bons services à l'instruction publique.

En 1879, dans une séance du comité du Lehrerverein suisse, un des hommes d'école les plus en vue à cette époque, fit un long exposé tendant à démontrer premièrement que les Bernois n'avaient encore rien produit en pédagogie et, deuxièmement, qu'il y avait pour eux de la témérité à vouloir créer une exposition scolaire.

L'expérience a réfuté pleinement ces appréciations par trop légères. L'exposition de Berne existe depuis dix huit ans, et nul ne contestera à ceux qui l'ont fondée et dirigée, et en particulier à M. Luthy, le mérite d'avoir parfaitement compris leur tâche et de l'avoir remplie aussi bien que les circonstances le leur permettaient. Cette exposition qu'on re-

présentait au début comme devant faire fiasco, elle subsiste et elle se porte même on ne peut mieux, se distinguant non point seulement par la grande variété de ses intéressantes collections, mais par son organisation intelligente et par la bienfaisante influence qu'on a su lui donner sur la direction méthodique de l'école.

L'Exposition scolaire suisse permanente de Berne contient :

1° Des collections de manuels, de tableaux et d'appareils pour l'intuition dans les différentes branches de l'enseignement primaire et secondaire.

2° Une bibliothèque pédagogique et scientifique en allemand et en français.

3° Une salle d'école modèle avec tous les meubles nécessaires dans une classe.

Les collections de tableaux d'intuition et d'autres encore peuvent être prêtées gratuitement à qui veut en faire l'essai ; la bibliothèque est aussi à la disposition des instituteurs ; quant à la salle d'école, avec tout son mobilier, elle fournit les plus utiles indications aux commissions scolaires qui veulent faire des achats.

Tous les envois adressés aux commissions scolaires sont expédiés gratuitement par la poste ; de même aux sociétaires payant 2 fr. par an.

On conçoit que cette organisation facilite aux autorités scolaires et aux instituteurs des améliorations notables dans l'enseignement. Il est certain que la jeunesse doit montrer plus de goût et de zèle à suivre les leçons lorsque l'enseignement se fait méthodiquement et intuitivement. Le but principal d'une exposition comme celle de Berne est la propagande en faveur des méthodes intuitives préconisées par les plus grands pédagogues.

On sait que l'Exposition scolaire de Berne a pour organe le Pionier, rédigé par M. Luthy. Ajoutons que cette institution est fort appréciée aussi en dehors des limites cantonales. L'année dernière, elle participait, à Genève, à l'exposition scolaire, qui a obtenu, comme on sait, la médaille d'or.

Quant à ses ressources financières, elles sont aujourd'hui suffisantes, grâce à une administration économe. Voici quelques chiffres extraits du compte de 1896 :

Au chapitre des recettes, nous citerons les subventions du Département fédéral de l'intérieur (1000 fr.), du canton de Berne (1000 fr.), du Département fédéral de l'industrie (200 fr.), de la Société de secours (750 fr.), de la ville de Berne (250 fr.).

Au chapitre des dépenses : 540 fr. pour poste et frais de bureau, 799 fr. pour le mobilier, 1000 fr. de salaire à la gérante, 416 fr. 55 pour frais occasionnés par l'Exposition de Genève, etc.

La fortune de l'institution, représentée par les collections et le mobilier, est évaluée à environ 50,000 fr. ; c'est du moins à peu près le chiffre de l'assurance contre l'incendie.

Le rapport de M. Luthy, que nous venons de parcourir, se termine par une description du banc d'école bernois (Bernerschultisch), dont l'Exposition de Berne renferme toujours des exemplaires et qu'on ne saurait trop recommander aux commissions qui se proposent de renouveler le mobilier des classes dont l'administration leur est confiée. Ce banc normal, qui sert maintenant de modèle partout, peut être de cinq tailles différentes suivant l'âge des enfants. Il est à deux places : le siège et la table sont mobiles et l'enfant y est très commodément assis et peut aussi s'y tenir debout sans être gêné le moins du monde. Ce meuble, construit solidement et proprement, ne revient pas au-delà de 24 fr. Quel progrès depuis le temps où nous étions par douzaines assis, disons mieux, accrochés à ces longs bancs au siège trop bas et à la table beaucoup trop éloignée et trop étroite, ayant bien plutôt l'air d'instruments de torture, et qui ne contribuaient pas peu à nous faire préférer l'école buissonnière aux leçons de grammaire et de calcul ! Les critiques dont est l'objet la pédagogie nouvelle ne manquent pas toujours de fondement ; chacun avouera cependant qu'au point de vue du mobilier scolaire et des méthodes d'enseignement le présent ne saurait pas d'être comparé au

passé. Et il nous suffira de dire encore une fois que l'Exposition permanente de Berne peut revendiquer l'initiative de plusieurs de ces réformes si nécessaires pour faire ressortir son heureuse influence sur le développement rationnel de l'école.

Les exploitations par l'Etat

On écrit de Berne à la Gazette de Lauenbourg :

Une maison d'horlogerie de St-Imier me prie d'attirer l'attention du public sur la valeur négative de la recommandation des échantillons confiés au service postal.

Cette maison avait expédié, le 19 mars, une montre de 26 francs à un client belge. Le paquet arriva bien à destination, mais vidé de son contenu. Comme l'envoi était recommandé, la maison de St-Imier réclama à l'administration des postes fédérales une indemnité égale à la valeur de la montre disparue. La demande fut écartée par le motif que la convention postale universelle ne prévoit pas d'indemnité en pareil cas.

En Belgique, l'administration postale s'est livrée à une enquête, laquelle n'a relevé aucun indice d'une spoliation commise dans le service belge, non plus que d'une perte accidentelle.

La maison de St-Imier s'étonne de l'insuccès de sa réclamation. Pourtant on sait depuis longtemps combien il est difficile à un particulier d'obtenir raison contre l'Etat. Celui-ci est à la fois l'auteur et l'interprète des lois que ses agents mettent à exécution. Comme les particuliers, il est ennuyé par les réclamations, mais, en plus qu'eux, il a le pouvoir de les braver. Les fonctionnaires n'ont pas une humanité différente de la nôtre. Leur pente les porte, absolument comme nous, à s'arranger une vie aussi exempte que possible de tracasseries.

A l'époque déjà lointaine où la Confédération fut obligée d'équilibrer son budget par des économies et des recettes nouvelles, le transport des journaux fut grevé d'une surtaxe d'un quart de centime. Dès lors, les recettes douanières ont doublé et la Confédération nage dans une abondance qui allume toutes les convoitises ; cela n'empêche les journaux d'acquiescer encore la surtaxe introduite durant les années maigres. Et pourtant il s'agit de la presse, de ce soi-disant quatrième pouvoir ! Sa cause a été prise en mains par une pléiade de députés appartenant à tous les groupes de l'Assemblée fédérale ; elle a été plaidée avec conviction et par des parlementaires influents. En dépit de ce formidable effort, le quart de centime supplémentaire subsiste.

Ce que la presse ne peut dans son propre intérêt et avec l'appui de nombreux députés, quel est le particulier qui ose rêver de l'accomplir ? Rien ne prévaut contre « les bureaux », comme on dit en France, et il n'est pas hors de saison de le rappeler au moment où ils étendent la main vers nos chemins de fer.

La suppression des réclamations est l'idéal auquel tend toute administration d'Etat. Cet idéal a été atteint par l'administration des téléphones, qui refuse leur compte détaillé aux abonnés curieux de comparer leurs propres chiffres avec ceux notés par la station. L'impossibilité de procéder à cette comparaison prévient naturellement toute réclamation. A Genève, pendant un certain temps, l'abonné put avoir son compte, mais cet abus fut dénoncé à Berne et ne se renouvela pas.

L'exploitation des chemins de fer par l'Etat nous ménagerait des désagréments autrement sérieux, auprès desquels l'histoire de la montre de vingt-six francs ferait l'effet d'une simple plaisanterie.

Nouvelles étrangères

France. — Le président de la République est arrivé à Anancy hier matin. Il a reçu les autorités. A la demande qui lui en avait été faite, il a reçu aussi le consul général de France à Genève, qu'accompagnait une nom-

breuse députation de la colonie française. Répondant aux souhaits exprimés par le consul général de France, M. Félix Faure s'est exprimé comme suit : « Dès que j'ai su que vous pouviez venir à Anancy saluer le président de la République, j'ai accepté avec le plus grand plaisir de vous recevoir. Je sais combien est importante la colonie française à Genève. Elle n'ignore pas avec quel souci nous nous préoccupons de nos compatriotes qui résident à l'étranger, et je suis certain qu'elle ressent aussi vivement que possible tout ce qui nous touche. Tous nous voulons une France unie, grande, forte, respectée. Il vous appartient de la faire respecter par ceux au milieu desquels vous vivez. Assurez nos compatriotes de notre sollicitude et de notre affection. Dites leur que dans quelque coin du monde que se trouve un Français, il porte avec lui un morceau du drapeau ! »

Angleterre. — Ils l'ont échappé belle. — Un accident extraordinaire est arrivé samedi au conducteur et au chauffeur du train arrivant de Londonderry, à trois heures, à Antrim.

On s'aperçut, lorsque le train s'arrêta à Antrim, que les deux hommes étaient morts ; ils avaient été brûlés vifs par une fuite de vapeur.

Si l'accident s'était produit en cours de route, le train aurait été entièrement anéanti avec ses nombreux voyageurs.

Etats des Balkans. — D'après une dépêche de Sofia à la Gazette de Francfort, on rapproche généralement le voyage du prince Ferdinand à Constantinople d'un projet qu'on lui prête de proclamer à Roustchouk la Bulgarie royaume indépendant.

Etats-Unis. — Le New-York Herald continue à se faire l'écho des plaintes de plus en plus nombreuses que provoquent contre les douanes des Etats-Unis la clause du tarif Dingley ne laissant entrer en franchise les effets et objets d'usage personnel que jusqu'à concurrence de 100 dollars.

A l'arrivée de la Normandie à New-York, dimanche, une troupe de danseurs de l'Opéra-Comique de Paris a eu à payer 900 francs pour ses costumes, somme qui, du reste, lui doit être remboursée à sa sortie des Etats-Unis. Le fils de M. Henri Rochefort, qui était passager à bord de ce navire, a eu à payer non sans protester. 35 dollars pour une bobine de Ruhmkorff qui doit lui servir à des expériences de rayons Roentgen aux Etats-Unis.

D'ailleurs, l'application de cette clause vexatoire ne paraît pas devoir élever beaucoup le revenu des douanes car telles sont les dépenses entraînées pour assurer la visite minutieuse des bagages des passagers que sur tous les voyageurs de la Normandie, le fisc n'a réalisé qu'une recette nette de 100 dollars.

Les gouverneurs d'Etats américains viennent de prendre l'habitude de nommer des dames pour faire partie de l'état-major qui les entoure dans les cérémonies officielles. Le gouverneur de Georgie a nommé à cet effet miss Louise Butt, et celui du Tennessee miss Nellie Ely, une jolie femme de la société de Memphis, avec le grade de lieutenant-colonel de la milice de l'Etat.

Les Etats-Unis et Cuba

On mande de New-York à la Gazette de Francfort que la déclaration de M. Sherman, dans une interview, que l'Espagne serait sans moyens de défense et que l'attentat contre M. Canovas devait avoir une influence sur le sort de Cuba, aurait fait grande sensation. Les journaux blâment cette déclaration.

Guillaume II en Russie

Peterhof, 10 août. — Au déjeuner qui a eu lieu hier, après la revue, sous la tente impériale, le tsar a porté la santé du couple impérial allemand ; l'empereur celle des souverains russes.

Le soir, il y a eu dîner de famille à Peterhof. Ensuite il y a eu ballet de gala en plein

air dans l'île Olga, splendidement illuminée. Après la représentation, les souverains ont pris le thé dans l'île.

— Le tsar a reçu hier en audience l'ambassadeur d'Allemagne et s'est entretenu longuement avec lui.

L'Angleterre et les traités de commerce

Dans une conversation avec le correspondant parisien de la *Gazette de Francfort*, sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, a exposé dans les termes suivants la portée véritable de la dénonciation des deux traités de commerce anglo-belge et anglo-allemand :

« Il est ridicule, a déclaré sir Wilfrid Laurier, de prétendre que la dénonciation du traité de commerce anglo-allemand soit un retour de l'Angleterre vers le protectionnisme. Moi qui ai provoqué cette dénonciation, je suis libre-échangiste. Le Cobden club a lui-même autrefois dénoncé des traités de commerce. La dénonciation du traité de commerce anglo-allemand est donc plutôt une mesure libre-échangiste et avant tout coloniale.

Cette dénonciation doit fournir au Canada la possibilité de diriger à l'avenir comme il l'entendra sa politique commerciale. Lorsque l'Angleterre procéda à la conclusion avec l'Allemagne du traité de commerce aujourd'hui dénoncé, le Canada fut lié sans son consentement. Si le Canada se fût trouvé à cette époque arrivé au degré de développement dont il jouit aujourd'hui, il est vraisemblable que le traité de commerce n'aurait pas été conclu.

En tout cas, nous estimons maintenant, au Canada, que ce traité de commerce ne nous assure pas les mêmes avantages qu'il confère à l'Allemagne; c'est pourquoi nous avons insisté pour qu'il fût dénoncé. Nous voulons bien accorder à l'Angleterre toutes les faveurs possibles, car l'Angleterre est notre mère-patrie et un pays de libre-échange; mais l'Allemagne, qui est un pays où des tarifs élevés sont en vigueur, ne doit avoir de faveurs que si elle offre, en retour, des avantages égaux. Je ne doute pas qu'un nouveau traité de commerce ne soit conclu entre l'Allemagne et l'Angleterre. Je ne doute pas non plus que, si l'Allemagne y met du sien, on ne remette en vigueur le traité actuel. Seulement, on y introduira une clause disant que les colonies anglaises ne sont liées par le traité conclu avec l'Angleterre que si elles y consentent.

L'assassinat de M. Canovas

Madrid, 10 août. — La reine régente a adressé à Mme Canovas une lettre émue, dans laquelle elle rappelle les services éminents rendus par l'ancien président du conseil, et déplore la grande perte que l'Espagne fait en sa personne. M. Castela, actuellement à Sta-Agueda, interviewé, a déclaré que la perte faite en la personne de M. Canovas est irréparable. Il ajoute qu'à son avis M. Sagasta doit faire partie du nouveau cabinet; quant à lui-même, il continuera à servir la patrie en dehors du gouvernement, car il ne pourrait entrer que dans un cabinet républicain.

— Le corps de M. Canovas est étendu sur un lit, recouvert d'un linceul. Le visage est calme. Une messe a été dite sur un autel dressé dans la chambre mortuaire.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 107

Martyre d'un père

PAR
Raoul de Navery

Au moment où ils descendirent de wagon, Octave dit à son père :

— Je t'en prie, laissons Mme Lincelle préparer Madone à cette nouvelle... J'ai peur, au moment de connaître mon sort.

— Soit ! dit Pierre, tandis que l'on transportera à la Villa des Fleurs la royale corbeille de Madone, nous nous en irons lentement à travers la forêt, cueillant pour ta chère fiancée un bouquet de blanches anémones des bois, et nous n'arriverons à la villa que pour l'heure du dîner.

Deux commissionnaires placèrent le précieux meuble dans une voiture, et se dirigèrent vers la Villa des Fleurs, tandis que Lasseny et son fils allaient d'instinct vers la maison de Rose André.

Une certaine agitation régnait dans la Villa des Fleurs depuis midi. Deux fois déjà des messagers avaient apporté sous des formes diverses des meubles, des coffrets ayant une signification semblable. Ce qui paraissait le plus étrange dans ces présents, c'est qu'aucun signe de reconnaissance ne les accompagnait. Un coffret Louis XIII, couvert de plaques d'argent et renfermant des cadeaux merveilleux avait été envoyé dans la matinée accompagné d'un bouquet de Fleurs rares. Ce coffret ressemblait si fort à une corbeille de mariage que Nathalie songea tout de suite à Luc Auville. Avec un plaisir très féminin elle ouvrit les écrans, examina les dentelles, passa

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

L'attente de 1893

Déjà, le 21 juin 1893, M. Canovas avait échappé, comme par miracle, à un attentat anarchiste. L'illustre homme d'Etat avait l'habitude de rentrer directement chez lui après les séances de la Chambre. Ce jour-là, par extraordinaire, il fit quelques visites. C'est cette circonstance toute fortuite qui le sauva.

Trois anarchistes l'attendaient, assis sur un banc, à la porte de son hôtel, à la promenade de la Castellana, une véritable maison de campagne en plein Madrid. L'un d'eux avait à la main un engin prêt à faire explosion. Une voiture de maître arriva. Les anarchistes, persuadés que M. Canovas rentrerait, se levèrent, et celui qui portait l'engin le lança dans la direction de la voiture. Au même moment, une formidable explosion se produisit et le bras de l'assassin fut effroyablement arraché, tandis que les deux autres anarchistes tombaient horriblement mutilés.

Le principal auteur de cet attentat était un nommé Francisco Ruiz, connu à Madrid sous le nom de Ernesto Alvarez. C'était un ouvrier typographe, venu de Barcelone, qui passait pour le chef du parti anarchiste espagnol.

M. Canovas, qui ne se doutait naturellement point du drame qui se déroulait devant sa porte, fut tout étonné, en rentrant, de trouver son hôtel envahi par des centaines d'amis de tous les partis politiques, qui venaient lui témoigner leur indignation pour ce lâche attentat et lui exprimer en même temps toute leur affection.

M. Canovas, avec beaucoup d'esprit, avait pris alors la chose en homme qui sait que les attentats font aux hommes d'Etat plus de bien que de tort... lorsqu'ils ont la bonne chance d'y échapper.

A la forteresse de Montjuich

On a déjà dit, pour essayer de justifier l'attentat de Saint-Sébastien, que les anarchistes habitant l'Espagne ont voulu châtier M. Canovas des traitements que son gouvernement a fait subir aux anarchistes détenus dans la citadelle de Montjuich. On sait, dit le *Figaro*, que la presse européenne, accueillant trop facilement peut-être les renseignements qui lui parvenaient d'une source douteuse, a publié à diverses reprises des plaintes sur les tortures qui auraient été infligées à ces anarchistes, avant le procès, pour les forcer à avouer, et de violentes récriminations sur l'existence faite à ceux qui avaient échappé à la peine de mort.

Or, si M. Canovas réprimait sans faiblesse, pour la défense sociale, les menées anarchistes, du moins ne s'est-il jamais départi de la plus large humanité vis-à-vis des prisonniers de Montjuich.

M. le duc de Mandas, ambassadeur d'Espagne, communique au *Figaro* un document qui réduit à néant les racontars mis en circulation et laisse au crime de dimanche toute son horreur, sans l'apparence même d'une excuse.

Ce document est une lettre écrite par un diplomate étranger résidant à Madrid, qui, à force d'entendre parler des mauvais traitements infligés aux détenus de Montjuich, a voulu se rendre compte par lui-même de ce qui en était. Il raconte sa visite à un ami dans la lettre suivante que le *Times* a publiée il y a quinze jours environ :

Madrid, 27 juin 1897.

Quand j'étais à Barcelone, il y a une quinzaine de jours, je suis monté au château de

une bague au doigt de Madone, mit une épingle à la cravate de dentelle de Daisy, et se prit à songer à sa nouvelle existence. Les trois femmes achevaient à peine d'examiner les merveilles de cette corbeille, qu'un second commissionnaire remit au valet de chambre une lourde cassette incrustée de nacre, et devant en ligne droite arriver de Constantinople. Il ne se trouvait aucune adresse sur la cassette.

— Ouvrons ! dit Nathalie.

Les cadeaux qu'elle renfermait étaient moins somptueux, mais charmants.

Ce qui frappa Daisy plus qu'elle n'osa le dire, c'est que chaque bijou lui rappelait un souvenir de sa chère Irlande. Une parure de diamants et de saphirs affectait la forme du trèfle de Saint Patrik ; et sur le livre d'heures, richement relié, on voyait en guise de fermoir une harpe d'or. Daisy émue, anxieuse, ne comprenait rien, et cependant elle devinait que ce coffret était pour elle. Avec une attention extrême, une grâce exquise, on avait réuni tout ce qui pouvait lui rappeler davantage la patrie dont elle était exilée. Ce présent ne pouvait venir que d'une personne connaissant toute sa vie. Daisy O'Kelly croyait avoir tout vu, tout admiré, quand Nathalie s'écria avec une joie enfantine :

— Il existe un double fond à ce tiroir.

— Regardez ! regardez vite ! s'écria Madone.

Mme Lincelle trouva le secret, appuya sur un bouton, et tira d'un tiroir mystérieux un cahier de papier timbré, à couverture imprimée, portant le nom et l'adresse d'un notaire, et en tête de ce cahier on lisait : « Contrat de mariage... »

Il n'y avait rien de plus.

Un coup de sonnette impérieux se fit entendre à la grande grille, et Madone s'écria :

— Encore des commissionnaires !

— Nous tombons en pleine féerie, répondit Mme Lincelle.

— Jusqu'à présent ces féeries sont charmantes ! répartit Madone.

On enleva le meuble de son écrin, et les commissionnaires, avec l'importance de gens ayant conscience de leur mission, tendirent une clef d'or à Mme Lincelle.

Cette fois, il s'agissait d'un rêve des Mille et une Nuits.

Ce furent des cris d'admiration, des éclats de joie ! Après une heure de recherches infructueuses pour découvrir si ce royal cadeau portait une signature, il fallut y renoncer.

Montjuich où sont détenus les anarchistes. Il y en avait un bon lot — plus de cent cinquante, il me semble — destinés, les uns à être déportés pour subir leur peine, les autres à être envoyés au Rio de Oro; d'autres enfin devaient être mis en liberté à la frontière.

Le château est, comme vous savez, splendidement situé. Toutes les cellules sont excellentes et bien éclairées. Quand je suis arrivé, les familles venaient justement de rendre visite aux prisonniers, et ceux-ci paraissaient fort contents, massés aux fenêtres des grandes salles où ils se trouvaient réunis. Quand les familles sont admises à voir les prisonniers (une fois par semaine), ces derniers sortent sur les remparts extérieurs et dînent tous ensemble. J'ai vu aussi les cellules des prisonniers les plus dangereux, qui sont généralement deux ou trois ensemble : les cellules ont des fenêtres plus hautes, avec des barres de fer, bien entendu, et elles sont meilleures que la plupart des mansardes des maisons de Londres.

Quand je suis arrivé, j'ai été immédiatement frappé de l'air heureux et content de ces gens qui ont tant excité de pitié. Et quand, avec le général commandant la forteresse, nous sommes passés par les cellules des prisonniers dangereux condamnés aux travaux forcés, j'ai été également frappé de leur manière aimable de le saluer et de la bienveillance avec laquelle il répondait à leurs saluts. « Bonjour, mon général, bonjour », disaient-ils en agitant les mains comme l'on fait ici.

Je fis part au général de l'étonnement que me causaient ses rapports avec les prisonniers. « Vous le voyez, me répondit-il, je m'efforce d'être envers eux aussi bon que me le permettent les règlements et le maintien de l'ordre. Ils sont bien nourris, bien traités; aussi se montrent ils reconnaissants, et après tout, à part la liberté, ils sont mieux logés et nourris qu'ils ne l'ont jamais été. »

Un peu plus loin, j'ai vu la seule femme détenue, la fameuse Louise Michel espagnole. Elle était dans une bonne chambre avec de grandes fenêtres, au rez-de-chaussée, où elle habite avec son mari.

En somme, j'ai vu — et je n'ai pas fait une visite à la légère, car je suis resté environ quatre heures à la forteresse — et je dois dire que j'ai rarement vu une prison plus saine et des prisonniers paraissant plus heureux.

Nous savons tous que le peuple espagnol est généralement bon, qu'il a bon cœur, et je suis parti avec la conviction que le général commandant la forteresse de Montjuich et ses officiers ne démentent pas cette réputation. Naturellement, ils sont forcés de faire leur devoir et de maintenir l'ordre, mais ils accomplissent ce devoir avec humanité et avec toute la bonté, même, que permettent les circonstances.

L'auteur de cette lettre, qui n'avait pas été indiqué par le journal anglais, est le baron de Wedel, ministre de Suède à Madrid.

D'autre part, en ce qui concerne Montjuich, le *Temps* fait les prudentes réserves que voici :

« Quelque peu de foi que nous soyons tenté d'ajouter *a priori* aux accusations stéréotypées des anarchistes, nous ne saurions invoquer comme un document tout à fait décisif la lettre, récemment rendue publique, où un diplo-

— Attendons, dit Nathalie. Je n'ai jamais vu d'énigmes sans solution. Ce qui est certain, c'est que nous sommes trois femmes ici, et que l'on vient d'envoyer trois corbeilles de mariage. Nous avons le droit de tout refuser.

Ce que je juge seulement convenable, indispensable même, c'est que nous mentionnions nos parures un peu simples pour ce qui semble se préparer.

Nathalie mit une robe rose soyeuse et charmante, miss Daisy s'habilla en bleu, et Madone garda son deuil. Seulement, en dépit de sa robe noire de cachemire de l'Inde, elle semblait sous une impression de joie profonde.

Les trois femmes venaient de passer dans le grand salon, orné des cadeaux mystérieux, quand le valet de chambre annonça :

— M. Luc Auville.

Le millionnaire s'avança, il tenait à la main un bouquet d'orchidées cueillies dans sa serre.

— M. Victor Bérard.

Tandis que Luc s'approchait de Nathalie, Victor offrit à Daisy un petit bouquet composé de fleurs de trèfles.

— Ce sont des fleurs d'Irlande, dit-il. Du jour où vous m'avez raconté votre histoire, j'ai compris tout ce que vous valez... J'aurais gardé le silence sur mes projets, si M. Auville n'avait tenu à me voir heureux en même temps que lui. Je suis presque aussi riche que vous, aidez-moi à devenir meilleur.

— Vous avez donc oublié ! demanda Daisy en jetant un regard sur Nathalie.

— J'ai compris où se trouverait pour moi la vraie félicité, voilà tout.

— M. le docteur Lasseny, reprit le valet de chambre, M. Octave Lasseny, M. Pascal Marsan.

D'un bond Madone fut dans les bras de son grand père.

— Vas-tu me prouver à la fois ton respect et ton obéissance ? demanda Pascal à la jeune fille.

— Oh ! père ! s'écria Madone, pouvez-vous le demander !

— Alors accepte de ma main le mari que j'ai choisi pour toi. Il est trop riche ! mais il faut avoir de l'indulgence ! Aimez-vous, mes enfants, aimez-vous comme j'aimai votre mère, et puis, oh ! et puis gardez à votre foyer le vieux Matteo, afin que ses derniers jours soient des jours bénis !

Octave et Madone se jetèrent dans ses bras.

mate accrédité à Madrid et que l'on assure être le ministre de Suède, le baron Wedel-Jarlsberg, a affirmé à son collègue l'ambassadeur de Sa Majesté britannique, sir Henry Drummond Wolff, qu'à Montjuich tout aurait été pour le mieux dans le meilleur des mondes et qu'il l'aurait constaté de ses propres yeux. Depuis les polémiques retentissantes sur les prisons et les bagnes de Sibérie entre deux voyageurs de langue anglaise, MM. Konnan et de Windt, le public a appris à suspendre son jugement à l'aide d'une défiance légitime et d'un scepticisme raisonnable. »

Chronique suisse

Examens des recrues. — Voici comment se rangent les cantons d'après la moyenne générale des notes obtenues par les recrues examinées en 1896 :

Bâle-Ville	6.57
Genève	6.82
Schaffhouse	7.06
Thurgovie	7.19
Zurich	7.70
Neuchâtel	7.72
Glaris	8.06
Argovie	8.32
Obwalden	8.38
Grisons	8.54
Suisse : m.	8.64
Saint-Gall	8.69
Appenzel (Rh.-Ext.)	8.70
Soleure	8.73
Bâle-Campagne	8.73
Valais	8.78
Berne	8.79
Vaud	8.96
Nidwalden	9.37
Fribourg	9.42
Lucerne	9.57
Zoug	9.58
Tessin	9.61
Schwytz	9.66
Uri	10.38
Appenzel (Rh.-Int.)	10.79

Musée national. — On mande de Zurich, 10 août :

Le jury pour les fresques du Musée national a décerné les prix suivants :

Un 1^{er} prix de 3100 fr. à M. Hans Sandreuter, à Bâle ;

Un 2^{me} prix de 1300 fr. à M. Werner Buechli, à Bâle ;

Un 3^{me} prix de 1300 fr. à M. Jean Morax, à Morges ;

Un 4^{me} prix de 1300 fr. à M. Horace de Saussure, de Genève, à Inzelbourg, près de Munich ;

Un 5^{me} prix de 500 fr. à M. Victor Tobler, à Bâle ;

Un 6^{me} prix de 500 fr. à M. F. Hodler, à Genève ;

Un 7^{me} prix de 500 fr. à M. Werner Buechli, à Bâle.

Rachat. — On télégraphie d'Interlaken au *Journal de Genève* que dans la séance d'hier de la commission du Conseil national, M. Favon, tout en se prononçant pour l'entrée en matière, a fait quelques réserves. Il a demandé formellement que la Confédération s'occupe de la solution rationnelle de la question de la gare de Genève et du raccordement.

— C'est un miracle, grand-père ! dit-elle, un vrai miracle !

— Oui, répondit Pierre Lasseny en serrant la main de Pascal Marsan, un miracle obtenu du ciel au prix du « Martyre d'un père ».

FIN

Tunnel colossal

On a commencé depuis peu, aux Etats-Unis, les travaux de percement d'un tunnel colossal destiné à relier les différents districts miniers du Colorado, séparés par des massifs montagneux de 1800 à 2000 mètres d'altitude.

Ce tunnel, qui n'aura pas moins de cinquante milles, autrement dit « quatre-vingts kilomètres » de développement, mesurera quatre mètres de haut sur cinq de large. Il sera entièrement voûté en briques et éclairé au moyen de neuf cent cinquante lampes incandescentes. Tous les deux cents mètres, de hautes cheminées débouchant à la surface, assureront la ventilation du tunnel.

Celui-ci sera établi à une profondeur moyenne de 845 mètres, mais on a calculé que, en passant sous la ville de Victor City, située non loin du mont Pike, la galerie souterraine devra se trouver à une profondeur minima de deux mille mètres. Les travaux, particulièrement difficiles et même dangereux, ne seront pas achevés avant vingt ans.

A l'examen pour le baccalauréat :
L'Examinateur. — Que savez-vous de Bélisaire ?
Le Candidat. — Bélisaire était un général qui devint aveugle... Il fut réduit pour vivre à jouer de la clarinette sur le Pont-Euxin !

Nouvelles des cantons

VAUD. — *Charles le-Téméraire.* — Dans ses dernières séances, le Comité d'organisation a pris les décisions suivantes :

- 1^o rembourser immédiatement et intégralement le capital de garantie de l'entreprise ;
- 2^o charger M. Ch. Ballenegger, photographe à Yverdon, de la composition d'un album-souvenir des fêtes ;
- 3^o offrir à chaque membre des comités, acteurs et figurants, en témoignage de reconnaissance des excellents services rendus pour la réussite de la patriotique entreprise : la brochure de *Charles le-Téméraire*, l'album-souvenir et une promenade en bateau à vapeur à Morat ou à l'île de St-Pierre, promenade dorée et déjà fixée au dimanche 22 courant. Il reste encore quelques comptes à liquider avant de donner le résultat définitif de l'entreprise.

VALAIS. — Le Conseil d'Etat proposera au Grand Conseil de voter, pour une période de trois ans, un crédit de 1500 fr. pour la continuation des fouilles à St-Maurice et à Martigny. Il a ouvert une enquête sur l'application de la loi relative à l'amélioration des alpages.

— Un touriste allemand, accompagné de deux guides, a fait mardi une chute sur le glacier du Trift et a disparu dans une profonde crevasse. Il se nomme Karl Sax, de Breslau. Il avait quitté Zermatt lundi matin, avec deux guides capables, Julien et Truffer, dans l'intention de faire plusieurs excursions dans la région. Il a passé la nuit dans la cabane du Trift et a fait mardi matin, par un temps superbe, une ascension très réussie de la Wellenkuppe.

A la descente sur le glacier, M. Sax a trébuché et a disparu jusqu'aux épaules, sous les yeux des guides, dans une crevasse recouverte de neige fraîche. Tandis qu'un des guides cherchait, au moyen d'un piolet, à aider M. Sax à sortir de sa fâcheuse position, celui-ci fit un mouvement si brusque qu'il glissa, et, tournant sur lui-même, disparut dans l'abîme. Malgré tous leurs efforts, les guides ne reçurent aucune réponse à leurs appels. L'accident s'est produit vers midi trois quarts.

Lorsque les guides eurent acquis la conviction qu'ils ne pouvaient rien faire seuls, ils se rendirent aussitôt à la cabane du Trift pour demander du secours. Ils rencontrèrent là plusieurs caravanes, entre autres des membres du Club alpin suisse, et prièrent leurs guides de se rendre sur les lieux de l'accident.

La nouvelle est arrivée à Zermatt à trois heures. Une colonne de secours de dix hommes a été immédiatement équipée et est partie également pour les lieux de l'accident, distants de cinq lieues. On a peu d'espoir de retrouver la victime vivante de l'abîme. M. Sax est marié.

Chronique du Jura bernois

La Ferrière. — Nous apprenons que la Société de tir militaire de la Ferrière organise, pour les 15 et 16 août, un tir à l'occasion de l'inauguration du stand et de la ciblérie. X.

Noirmont. — Ce matin, à 3 1/2 heures, un incendie a éclaté dans une maison de ferme appartenant à M. Adolphe Péquignot et à Mlle Froidevaux, et contenant sept locataires. Le feu a pris dans la grange on ne sait encore comment, et a détruit la maison de fond en comble, malgré les efforts des pompes. Un seul des locataires a pu sauver quelque peu de mobilier.

La maison était isolée, mais voisine du café du Commerce, qui a couru quelque danger. Heureusement le temps était très calme.

Chronique neuchâteloise

Neuchâtel. — Les électeurs de la paroisse allemande de Neuchâtel sont convoqués pour les 21 et 22 courant aux fins d'élire un pasteur.

Au Chasseron. — L'hôtel du Chasseron est actuellement sous toit. Un banquet a été offert samedi par M. E. Junod, propriétaire, à ses amis et à ses ouvriers.

L'hôtel lui-même sera ouvert aux touristes le printemps prochain. Il en attirera certainement beaucoup.

Val de Travers. — Un habitant du valon demande énergiquement, dans le *Courrier*, l'intervention des pouvoirs communaux contre le J.-S., qui attend à Pontarlier les trains français, tous en retard, ces temps, d'une demi-heure ou d'une heure, et manquant ainsi toutes les coïncidences sur les lignes autres que Berne — et qui ne met en général qu'un wagon de 11^m à ses trains, nombre insuffisant surtout au premier train.

La Direction, à laquelle des réclamations sont adressées, reste, dit-il, sourde et muette.

Les Convers. — Voici ce que dit la *Feuille d'avis du Val de Ruz* sur le commencement d'incendie dont nous parlions hier :

Pendant la journée de lundi, un four à chaux avait été ouvert, et les matériaux de celui-ci appuyés à un mur, dans lequel, malheureusement, se trouvaient quelques pièces

de bois. Il paraît que c'est ce qui déterminait l'incendie, qui fut découvert à temps et assez promptement éteint par le personnel et la population des Convers. Une très petite partie de la fabrique a été atteinte. Le travail peut continuer sans interruption.

Chronique locale

Union chrétienne de Jeunes Gens. — On nous écrit :

Le public chaux-de-fonnier est sympathique à notre Union chrétienne de Jeunes Gens ; il l'a prouvé en mainte occasion. Aussi est-ce avec confiance que nous venons faire appel à sa bienveillance et recourir à sa générosité. Notre société organise pour les derniers jours de septembre une vente avec soirée au Casino ; seulement, pour une vente, il faut les traditions brassières, bas, petites robes, et mille autres choses. Mesdames et Mesdemoiselles : mères, sœurs, fiancées ou amies des Unionistes, à l'œuvre donc, car il n'y a plus que six semaines ! Les soirées deviennent longues ; l'aiguille et le crochet, endormis depuis longtemps, ne demandent qu'à courir sous vos doigts de fée. — Merci d'avance pour les jolies créations que vous nous apporterez.

Gymnastique. — Les comités des sections de gymnastique de notre ville, réunis en assemblée mardi soir, au local de l'ancienne section, ont décidé, ensuite d'une entente générale, de demander que la Chaux-de-Fonds fût désignée comme siège de la prochaine fête fédérale de gymnastique.

Une commission d'initiative composée de membres du comité cantonal et des sections s'est immédiatement constituée. Dès que les autorités communales auront fait connaître leur opinion, cette commission s'empressera de travailler en vue de l'obtention de la fête.

Feuilleton. — Nous commençons demain la publication en feuilleton de *Chercheur d'idéal*, un roman fin et distingué, et d'une véritable valeur, de Mme Jeanne Mairet.

Faits divers

Une maison flottante. — On lit dans la *Nature* :

M. B., riche sportman américain, vient de faire construire, pour l'habiter continuellement, une maison flottante mesurant 22 mètres et demi sur 5. Elle est en tôle d'acier avec peinture blanche. Son aménagement est absolument remarquable. La première salle, dans laquelle on pénètre par un somptueux escalier placé à l'arrière, est une serre ornée de plantes vertes et de massifs de fleurs émergeant de rochers. De là, on entre dans un salon de vingt mètres carrés, ayant une hauteur de près de trois mètres et éclairé par quatre grandes fenêtres ; puis une splendide salle à manger, deux chambres à coucher avec cabinets de toilette, une cuisine, salle de bain, des chambres de domestiques, et une couchette pour le marinier ; le tout meublé avec un luxe et un bon goût parfaits. Sur le pont, jardin d'été avec bosquets, charmilles, plantes grimpances et fleurs ; pendant la mauvaise saison, transformation complète en jardin d'hiver, communiquant avec la serre. Pas l'ennui ni la saleté d'une machine, mais au contraire, un remorqueur, hélé comme un fiacre, et vous emmenant ici, là ou ailleurs.

Quatre vingt voyageurs sans chaussures. — Un des principaux hôtels de la gare du Midi, à Bruxelles prenait il y a quelques jours à son service un jeune homme du nom de François O., qui était spécialement chargé de cirer les chaussures des voyageurs.

Dans l'hôtel en question logent quatre-vingts personnes, dont la plupart sont venues à Bruxelles pour visiter l'exposition. Samedi, à sept heures du matin, plusieurs voyageurs, surpris de ne pas trouver leurs chaussures à la porte de leur chambre, s'adressèrent à l'hôtelier. Celui-ci se mit à la recherche du garçon, et comme il ne le découvrait pas, il monta à sa chambre. Elle était vide ; François O. avait emporté ses effets ainsi que les chaussures de tous les voyageurs. Le plus grand nombre de ceux-ci n'étant arrivés qu'avec une seule paire de bottines, il a fallu appeler plusieurs fabricants, qui ont procuré aux malheureux voyageurs une paire de nouvelles chaussures. En attendant que la police découvre le voleur, l'hôtelier, qui n'en peut, mais... devra supporter tous les frais.

Dernier Courrier et Dépêches

Zurich, 10 août. — La Chambre ouvrière de Zurich, qui compte 52 sociétés avec 6,800 membres, organise pour le 24 août, au Casino d'Aussersihl, une grande assemblée populaire, dans laquelle MM. Molkenbuhr, député au Reichstag allemand, de Hambourg, et Segitz, secrétaire ouvrier, de Nuremberg, prendront la parole.

Bienne, 10 août. — Hier soir, un jeune garçon d'Evilard a voulu allumer, sur le sentier de Bienne à Evilard, quelques grains de pou-

dre à mine, dont il avait une certaine quantité sur lui. Le tout prit feu et le petit imprudent fut cruellement brûlé à la poitrine, au bras et à une main. Il a reçu les premiers soins dans une pharmacie de Bienne, où un vigneron, attiré par ses cris et ceux d'un camarade, le conduisit immédiatement après l'accident.

Agence télégraphique suisse

Zurich, 11 août. — Des malfaiteurs ont pénétré avec effraction, lundi soir, chez un particulier de Kilchberg et ont dérobé pour 143 mille francs de titres.

Interlaken, 11 août. — La commission du Conseil national pour le rachat a voté ce matin, par 17 voix contre 2, l'entrée en matière sur le projet du Conseil fédéral.

Ont voté pour : MM. Cramer-Frey, Benziger, Comtesse, Curti, Favon, Gaudard, Geilinger, Gobat, Häberlin, Hirter, Jordan-Martin, Keel, Künzli, Rusconi, Schobinger, Suter et Vigier.

Ont voté contre : MM. Kuntschen et Théraulaz.

Etaient absents : MM. de Planta et Zschokke. La commission a abordé immédiatement la discussion par articles.

M. Comtesse développe un amendement tendant à comprendre dans le rachat la ligne du Jura-Neuchâtelois.

La discussion sur ce point sera reprise demain.

Il est probable que la commission puisse terminer ses délibérations dans le courant de la semaine.

Berne, 11 août. — On annonce que, dans sa séance de lundi, le Conseil fédéral aurait approuvé, avec quelques petites réserves, les statuts de la Directe Berne-Neuchâtel.

Zermatt, 11 août. — Grâce aux efforts extraordinaires des sauveteurs, on a réussi à retirer, hier soir, entre 7 et 8 heures, M. Sax, le touriste allemand qui avait fait une chute dans une crevasse du glacier du Trift. Il ne paraît pas être grièvement blessé. Il a été transporté à la cabane du Trift, où des secours médicaux ont été envoyés.

Madrid, 11 août. — Le corps de M. Canovas a été transporté jusqu'à la station de Zumaraga, où il a été placé dans un fourgon de l'express de Madrid. Une foule considérable accompagnait le cortège.

Un individu étranger a été arrêté à Zumaraga au moment de l'arrivée du convoi.

Le deuil officiel commence aujourd'hui ; il durera trois jours.

La reine-régente a ordonné qu'une messe solennelle soit dite à St-Sébastien. Le général Azcarraga, ministre de la guerre, rendra visite à la reine dans la huitaine.

M. Romero estime que les conservateurs doivent conserver le pouvoir.

Rome, 11 août. — Des dépêches de Lucera et de Foggia à différents journaux disent que l'assassin de M. Canovas doit être le nommé Michel Angiolillo, âgé de 26 ans, né à Foggia, dont le nom aurait été altéré. Comme soldat, il était très mal noté et avait été envoyé pour trois ans aux compagnies de discipline. Rentré à Foggia, il travailla comme typographe et fut condamné, le 24 avril 1895, à 18 mois et 5 jours de prison pour propagande anarchiste au moyen d'écrits subversifs et pour injures envers le procureur général.

Il se rendit ensuite en Espagne ; il était activement recherché par la police italienne, car il avait été condamné également au domicile forcé. Sa famille habite Foggia ; son père Jacques Angiolillo, un honnête tailleur, est inconsolable du crime commis par son fils.

Une perquisition faite au domicile d'Angiolillo a amené la saisie d'écrits subversifs et de lettres qui lui étaient adressées à Barcelone sous le nom de Jose Santo.

Londres, 11 août. — On télégraphie d'Athènes au *Times* que la Turquie a informé la Grèce qu'elle commencerait l'évacuation dès le paiement d'un acompte d'un million de livres.

La Grèce a répondu qu'il lui est impossible de payer si les puissances ne l'autorisent pas à contracter directement un emprunt.

Constantinople, 11 août. — La conférence en vue de la paix a discuté la question de l'évacuation et de l'indemnité.

Tewfik pacha a soumis aux ambassadeurs de nouvelles propositions qu'ils soumettront à leurs gouvernements respectifs.

La prochaine séance aura lieu jeudi.

Madrid, 11 août. — Le gouvernement a décidé de déférer l'assassinat de Canovas aux tribunaux militaires.

Mohilew (sur le Dnieper), 11 août. — Un violent incendie, activé par un fort vent, a réduit en cendres environ 200 maisons de la ville de Misslawl. La synagogue et six écoles israélites ont été détruites.

Extrait de la Feuille officielle

Faillites

Suspension de la liquidation

Alfred Ruchat, vigneron, à Boudry. Délai d'opposition à la clôture : 15 août 1897.

Etat de collocation

Société en commandite C. Kocher & C^{ie}, fabrique d'horlogerie, à la Chaux-de-Fonds. Délai d'opposition : 17 août 1897.

Publications matrimoniales

Le citoyen Jules-Ernest Girod, voyageur de commerce, et demoiselle Céline-Marie Koch, négociante, les deux domiciliés à Fleurier, ont conclu entre eux un contrat de mariage qui stipule le régime de la séparation de biens.

Le tribunal civil du district du Val-de-Ruz a prononcé une séparation de biens entre les époux :

Maria Santschi née Staub et Christian Santschi, originaire de Sigriswyl (Berne), agriculteur, les deux domiciliés à Pertuis sur Chézard-St-Martin.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 10 août 1897

Recensement de la population en Janvier 1897 : 1897 : 31,157 habitants, 1896 : 30,271 »
Augmentation : 886 habitants.

Naissances

Küpfer, Pauline, fille de Christian, journaliste, et de Pauline née Laederach, Bernoise.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière.)

21814. Dupan, Marc-Louis, fils de Charles-Marc-André, Genevois, né le 10 avril 1863, décédé aux Eplatures.

21815. Krankenhagen, Theodor-Bernhard-Karl, époux de Jeannette-Lina née Mathys, Neuchâtelois, né le 12 août 1837.

21816. Schüpbach, Roger Albert, fils de Arthur-Albert et de Laure-Emma née Spori, Bernois, né le 17 juin 1897.

Droits d'auteur

Aimez-vous le code des Obligations ? J'en fais ma lecture favorite. On y trouve des choses qui étonneraient bien des gens, si les avocats n'en gardaient jalousement le secret.

Vous souvient-il, par exemple, d'une chronique où Bergerat se lamentait spirituellement sur le sort malheureux des hommes de lettres, les seuls auxquels, disait-il, la loi n'accorde pas un droit absolu sur le produit de leur travail.

Venez en Suisse, mon cher Bergerat, et lisez le Code des Obligations. Vous y verrez qu'il accorde non seulement à l'auteur le droit exclusif de disposer de son œuvre, mais encore parfois celui de la vendre, simultanément ou successivement, à deux personnes différentes. Vous croyez que j'exagère. Lisez plutôt l'article 376.

Et le suivant, le 377, n'est pas moins fécond en enseignements. Cet article oblige l'éditeur à payer plusieurs fois les droits d'auteur, lorsque par ignorance de la loi il a négligé de convenir, par écrit, du nombre d'éditions qu'il entendait avoir le droit de faire.

Tout cela, et bien d'autres choses encore, se trouve condensé dans un petit volume intitulé *Mon avocat* (*), qui ne coûte, je crois qu'un franc soixante-quinze, et qui contient en abrégé le Code des Obligations, la Loi sur la Poursuite pour dettes et la faillite, la Loi sur l'Etat-Civil et le Mariage, la Loi sur les fabriques, et une foule d'autres dont le titre m'échappe.

Mon avocat est une démonstration probante de l'intérêt que peut offrir un volume de cette nature, par le monde de faits et d'idées qu'il invoque, les curieuses réflexions qu'il fait naître, les services multiples qu'il est appelé à rendre dans les professions les plus diverses, les plus humbles comme les plus élevées.

Ce n'est plus un dictionnaire que l'on consulte, c'est un livre que l'on feuillette avec soin, pour y découvrir sans cesse quelque chose d'inaperçu, un filon jusqu'alors inexploité, vous ouvrant l'esprit sur une question non encore éclaircie.

* *Mon avocat*, par E. Pitterd. Chez tous les libraires.

Enfants malades.

M. le Dr Bierbach de Berlin écrit : « Les effets de l'hématogène du Dr-méd. Hömmler ont été tout à fait surprenants dans le traitement des nourrissons ; des cas graves de pédatrophie ont été guéris en quelques semaines, l'état de faiblesse provenant de pénibles maladies s'est sensiblement amélioré et la nutrition en général en a été influencée dans le meilleur sens du mot. Je dois à l'emploi de cet excellent médicament maint succès qui m'a donné de nouvelles forces et une nouvelle confiance dans ma vocation si pénible et si pleine de responsabilités. Dans toutes les pharmacies. 14

E. MATHIEU-PLESSY

11, rue de Cluny — PARIS



ENCRES

adoptées par toutes les grandes Administrations de France & de l'Étranger.

ENCRES MATHIEU-PLESSY

Chez tous les Papetiers.

A la Chaux-de-Fonds : Librairie-Papeterie A. COURVOISIER, place Neuve. Envoi contre remboursement.

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds.

La région aurifère du Yukon

Le monde entier s'agite en ce moment à la nouvelle de la découverte de mines d'or qu'on dit plus riches que celles de la Californie et de l'Australie. Malheureusement, ce nouvel Eldorado est dans des régions peu accessibles et presque entièrement désertes, non loin du cercle polaire, et le gouvernement du Canada tente de retenir le flot d'aventuriers qui s'y précipite, craignant qu'il n'y trouve pas de quoi vivre. Le voyage dure quatre à six semaines à partir de Victoria, la capitale de la Colombie britannique, et, comme l'hiver est très précoce dans le pays des mines, il est probable que le mouvement va bientôt se ralentir; mais on peut prévoir un *rush* formidable pour le printemps prochain. Il aura pour effet de transformer absolument cet extrême nord-ouest du Dominion canadien, où il n'y avait jusqu'ici, et depuis la destruction de Fort-Selkirk en 1851, aucune localité habitée par des blancs d'une façon permanente.

La découverte de gisements aurifères dans ce coin perdu du globe n'est pas absolument imprévue. On exploitait déjà des mines d'or dans l'Alaska, spécialement dans la petite île de Douglas, et leur rapport dépassait deux millions de francs par an. On savait aussi que des prospecteurs s'étaient engagés dans le bassin du Yukon et y avaient fait, depuis un an, des campagnes fructueuses. C'est l'énorme richesse, soudain révélée, de ces mines, qui a pris tout le monde par surprise. On prétend que cette région aurifère s'étend sur plus de 600.000 kilomètres carrés, une superficie qui dépasse celle de la France.

Les placers exploités en ce moment se trouvent dans le bassin du Klondyke ou rivière des Rennes. On la chercherait en vain sur les cartes, mais nous savons que c'est un affluent du Yukon, qui se trouve à une centaine de kilomètres à l'est de la frontière de l'Alaska, formée ici, à partir du massif du Saint-Elie, par le 141^e méridien ouest de Greenwich. La frontière naturelle passerait plus à l'est, au faite de partage entre le bassin du Yukon et celui du Mackenzie. « Augmentée de ces hautes vallées, nous dit Elisée Reclus, l'Alaska aurait été agrandie d'un tiers au moins en étendue, tandis que son importance réelle dans l'économie du monde n'eût pour ainsi dire pas été modifiée ». Voilà une phrase que l'auteur changera dans sa prochaine édition.

Le haut bassin du Yukon va acquérir, pour quelques années, une importance énorme, et le gouvernement du Dominion peut se féliciter de le voir compris dans ses limites. Il ne regrette sans doute que sa proximité trop immédiate de l'Alaska, qui risquera de le mettre en conflit avec les États-Unis.

Il peut être intéressant d'étudier aujourd'hui cette région déserte qui va se peupler de chercheurs d'or, et voir surgir des villes éphémères. Le Yukon, qui lui donne son unité, est un des plus grands fleuves d'Amérique, et vient immédiatement après le Saint-Laurent et le Mississippi : on a même prétendu, ce qui paraît exagéré, que son débit moyen était supérieur à celui de ce dernier fleuve. Sa longueur est de 3,290 kilomètres; la superficie de son bassin est évaluée à un million de kilomètres carrés, deux fois la France. Mais, pris de glaces pendant une grande partie de l'année, traversant des régions habitées par de rares tribus anciennes, et seulement trois ou quatre postes de blancs, la longue voie navigable qu'il offre était jusqu'ici absolument inutilisée.

Le Yukon n'a longtemps été connu que par ses origines et son embouchure, dont on ne savait si elles appartenaient au même fleuve. Le premier qui l'explora, fut le traitant russe Ivan Loukin, qui le remonta jusqu'à la frontière anglaise (l'Alaska, on le sait, a appartenu à la Russie jusqu'en 1867, les employés d'une ligne télégraphique, Kennicott, Letchum et Laberge, pousèrent encore plus loin, jusqu'aux ruines de Fort Selkirk, des reconnaissances partielles eurent lieu dans les années qui suivirent, mais l'honneur d'avoir exploré le fleuve de sa source à son embouchure revient au lieutenant américain Frédéric Schwatka, en 1883.

Le Yukon est formé de deux branches : le Lewis et le Pelly; le Lewis est la plus importante, celle qui constitue le vrai cours supérieur du fleuve. Il naît au pied du col de Chilkoot (1250 mètres), appelé par Schwatka col de Perrier, en l'honneur du géodésien français, le général Perrier (un de nos coreligionnaires, entre parenthèses), sort d'un petit lac, en traverse un autre, et, grossi de divers affluents, devient navigable, au moins en canot, à 300 kilomètres de sa source.

Le col de Perrier s'ouvre dans la chaîne dite des Alpes d'Alaska, qui se détache des Montagnes-Rocheuses et se recourbe, parallèlement à la côte et à la vallée du Yukon, pour rejoindre la chaîne volcanique de la

peninsule proprement dite d'Alaska, qui se continue par les îles Aléoutiennes. Au point où commence cette chaîne des Alpes d'Alaska, dont la plus grande hauteur ne dépasse pas 3000 mètres, la côte est profondément découpée par des fjords, semblables à ceux de Scandinavie, et par des détroits que toute une série d'îles séparent du continent. Le canal de Lynn pénètre ainsi dans les terres jusqu'à une faible distance du col Perrier.

Du point où les amènent les bateaux partant de Victoria les prospecteurs n'ont qu'une soixantaine de kilomètres à faire pour arriver au Yukon. Un nouveau passage, le *White Pass*, a été récemment découvert, et il offre cet avantage sur celui de Perrier ou Chilkoot d'être praticable aux chevaux sur toute sa longueur. Au lac Tagish, l'un des bassins par lesquels passe le haut Yukon, on s'embarque dans des canots construits sur les lieux mêmes, et une navigation de 800 à 900 kilomètres amène aux placers, qui se trouvent en aval des confluent du Pelly, la seconde branche du Yukon et du Stewart River.

On voit que la région n'est pas facilement accessible. Elle le deviendra sans doute davantage dans un avenir prochain; l'on va pousser activement la construction de la ligne de chemin de fer déjà projetée, qui doit s'embrancher sur le transcontinental canadien, et remontant la vallée du Fraser, relier le Yukon au reste du Dominion.

Tandis que les côtes de l'Alaska tournées vers le sud, jouissent, grâce au Koursovo, ou courant chaud venu du Japon d'un climat relativement tempéré, le climat du bassin du Yukon est très rigoureux. La région des placers est à peu près sous la ligne isothermique de -4° ; les extrêmes du froid, si l'on en juge par analogie avec Fort-Saint-Michel, qui est sur la même ligne, peuvent être de -48° ; l'extrême de chaleur peut aller de 19° à 24° . La chute des pluies, qui est si considérable sur le versant du Pacifique, n'est dans l'intérieur que de 400 à 700 millimètres par an, avec maximum tombant en été. Le bassin du Yukon est compris encore dans la zone forestière, à laquelle succèdent, vers le pôle, les régions désolées de la toundra. L'essence dominante est le sapin. La douceur relative des étés permet de cultiver jusqu'au parallèle de Fort-Selkirk (63° latitude nord environ), le seigle, l'orge, la betterave, les pommes de terre et le lin. Les forêts de la région sont parcourues par des ours noirs et bruns, auxquels on laisse le soin de frayer les sentiers, l'on y rencontre également les renards argentés, les renards noirs, les castors et les martres, animaux à fourrures qui ont alimenté jusqu'ici le principal commerce du pays. L'original, le caribou deviennent rares; le renne, qui a donné son nom à la rivière de Klondyke, n'existe qu'à l'état sauvage.

Quant aux indigènes, qui vivent très clairsemés dans ces immenses espaces, ils appartiennent à la famille des Peaux-Rouges, bien que certaines tribus aient pu se mélanger aux Esquimaux de l'Alaska du nord. On les désigne généralement sous le nom de *Siwaches*, qui est le mot « sauvages » prononcé à l'anglaise; sur le haut et le moyen fleuve, les Canadiens les appellent Loucheux, comme les tribus indiennes qui vivent plus à l'est. Au sud, ils touchent aux Thlinkit, qui habitent les côtes et les îles de l'Alaska méridionale, et dont une tribu, les Thahkkihch a franchi le col de Chilkoot et habite maintenant aux sources du Yukon. Le caractère de ces Peaux-Rouges est en général fort doux.

On a pu voir par notre description que le nouvel Eldorado n'a rien de très séduisant. Un pays désert, ou parcouru seulement par quelques Indiens, des hivers de huit ou neuf mois, des moyens de communication primitifs, et quatre à six semaines de voyage vous séparant du monde civilisé. Mais telle est la « faim de l'or » dont parle le poète, que des milliers d'aventuriers vont se jeter sur ce pays.

Nous avons vu des cités naître en plein désert, comme Johannesburg ou plus récemment encore, Coolgardie dans l'Australie occidentale. Une ville nouvelle, Dawson City commence déjà à s'élever aux confins du cercle polaire.

(Le Signal.) HENRI JACOTTET.

Variétés.

Le Persil.

Le jardin à la cuisine n'est point une nouveauté, nous le connaissons depuis longtemps, mais nous le voyons bien peu pratiqué; la plante qui donne le meilleur résultat et qui a son utilité journalière c'est le Persil!

Ce mode de culture est des plus faciles; dans une caisse remplie de bonne terre branchée mêlée à du terreau de feuilles par parties égales, vous semez en juillet-août les graines; il ne faut pas les recouvrir de plus d'un centimètre de terre; environ un

mois après le semis les graines commencent à lever.

En octobre vous pourrez commencer à couper les feuilles, quand vous aurez à craindre du froid pendant l'hiver vous n'avez qu'à rentrer la caisse — à la cuisine — en la tenant près du jour; quand même il y aurait à l'extérieur de la neige et vingt degrés de froid, vous aurez toujours votre provision de ce condiment.

Vous pourrez aussi employer la persillère qui a été inventée par les Hollandais mais nous trouvons la culture en caisse plus simple et plus pratique. Je doute fort du reste, qu'il soit facile de se procurer cet objet, dont voici la description.

La persillère est un vase en bois, ou mieux, en terre cuite, ayant la forme tronquée, clos à la base, ouvert au sommet, mesurant un demi-mètre à un mètre de hauteur et percé de cent cinquante à deux cents trous, dans lesquels on repique de jeunes plants de persil.

La persillère doit se former à l'automne; pour cela on prend des racines de plants semés en mars, on pose sur le fond du vase un premier lot de terre, et l'on introduit les racines de persil de manière que le collet de la plante sorte hors du vase, et on continue ainsi jusqu'en haut.

Lorsque le plant est enraciné et qu'il végète, on commence la récolte; chaque fois qu'on a besoin de persil, on coupe sur place, à un ou deux trous suivant le besoin de la consommation. Au bout de quelques semaines, le plant ébranché repousse de nouvelles feuilles, et l'on obtient ainsi une provision suffisante pendant tout l'hiver.

Comme pour la caisse, afin d'éviter l'étiollement des feuilles, il faut poser la persillère près du jour. On arrose toutes les fois que les plantes paraissent en avoir besoin.

Les sirops de fruits.

Nous sommes dans le mois des fruits et conséquemment dans celui de la fabrication des sirops rafraîchissants l'été, et l'espoir des salons et des sauteries l'hiver. Donnons donc quelques conseils sur cette fabrication:

Sirop de fraises. — Ayez des fraises des bois ou des quatre saisons, bien propres et saines. Versez-les dans du sirop bouillant, autant de l'un que de l'autre, poids pour poids. Le bout ne doit durer qu'une minute. Videz le vase chaud dans une terrine froide et laissez infuser environ deux heures. Passez au tamis ou à la chausse. Le sirop ne doit pas peser plus de 32 degrés. Remplissez-en vos bouteilles, bien bouchées.

Sirop de groseilles. — Faites cuire vos groseilles épluchées avec soin dans de l'eau bouillante, dans la proportion de deux litres d'eau pour trois kilos de groseilles, et de un kilo et demi de sucre pour un kilo de groseilles. Faire cuire jusqu'à ce que le pèse-sirop marque 32 degrés. Précipiter le refroidissement en plongeant le fond de la terrine dans l'eau froide afin d'éviter le candi de sucre dans les bouteilles.

Sirop de cerises. — Se fait avec des cerises aigres; on enlève les noyaux. On fait cuire les cerises dans l'eau bouillante, comme il est dit pour le sirop de groseilles et dans les mêmes proportions. La cuisson terminée, on décante le jus filtré dans une bassine avec un kilo et demi de sucre pour un kilo de jus. On fait cuire jusqu'à ce que le sirop pèse 32 degrés. Embouteiller à froid.

Tous les sirops doivent se conserver dans une réserve froide et sèche.

Sirop de framboises; Sirop de mûres; Sirop de cassis. — Même méthode que pour les précédents.

Sirop de vinaigre aux mûres. — Très rafraîchissant. Faire macérer pendant huit ou dix jours des mûres dans du vinaigre, un kilo de mûres pour un litre de vinaigre. Passer au tamis et verser dans une égale quantité de sirop bouillant à 32 degrés.

Sirop de chèvre-feuille. — Sur 100 à 150 grammes de pétales secs de chèvre-feuille dans un pot, verser un litre d'eau bouillante et laisser infuser une demi-journée. Dans cette infusion, passée au tamis, faire fondre au bain-marie un kilo et demi de sucre à feu lent et embouteiller froid.

On prépare de même des sirops de capucines, de roses, de coquelicots, de cônes de réséda, de houblon, etc.

Pour tous les sirops dont il vient d'être parlé, il faut une consistance de 32 degrés. L'opérateur doit être muni d'un pèse-sirop gradué, qu'on trouve chez tous les marchands d'instruments de précision, d'optique, pharmaciens, etc., au prix de 1 fr. 25 à 1 fr. 50.

Comme naît la mode

A Paris, la mode veut que la journée du Grand Prix marque la naissance des modes nouvelles.

Comment naissent-elles? M. Guy Tomel, des *Débats*, s'est appliqué à en reconstituer la genèse; elle est souvent bien bizarre :

Un jour, Rachel reçut la visite d'une femme qui, ayant éprouvé des revers de fortune, venait la prier de lui acheter une étoffe jaune qui ne tentait en rien la tragédienne. Néanmoins, son bon cœur eut raison de son goût; elle acheta l'étoffe sans penser qu'elle pourrait jamais l'utiliser, pour une robe tout au moins. La retrouvant un jour par hasard au bout de quelque temps, elle songea à s'en servir dans un des rôles pour lequel elle ne voulait pas faire de grands frais. Le succès de la célèbre artiste fut, une fois de plus, si considérable, que l'admiration du public s'étendit à la robe jaune elle-même. Les jours suivants, toutes les femmes voulurent avoir des tissus de cette couleur, demande d'ailleurs fort difficile à satisfaire et qui mit les marchands dans un cruel embarras.

Plus récemment, une dame étrangère, fort connue à Paris, se trouvant en passage dans la capitale le jour du Grand-Prix, se vit obligée d'y assister à l'improviste. Elle n'avait pas le temps de se commander une toilette, mais désirait pourtant être mise avec une certaine recherche, sa situation l'obligeant à paraître avoir fait quelques frais. Elle fit arranger en une nuit une vieille robe noire et, pour relever la simplicité de ce costume, elle eut l'idée de porter une ombrelle rouge, ce qu'on n'avait jamais vu auparavant. Vif succès pour la dame auprès de quelques-uns; critiques plus vives encore de la part du plus grand nombre. Bientôt après, on ne voyait que des ombrelles rouges, adoptées non seulement par les dames du monde, mais par les femmes de toutes conditions qui pouvaient se les procurer dans tous les magasins, au prix le plus modique.

Comment s'établit la vogue des doublures de moire :

Un négociant en soieries ayant en magasin un fort stock de ce tissu, qui ne se vendait plus, le proposa en bloc à une importante maison de couture. Celle-ci achète et décide, pour utiliser son emplette, de doubler en couleur, et avec ces moires, les manteaux qu'elle confectionne. Aussitôt, le bruit se répand que cette maison, qui a une action marquée sur la mode, a choisi la moire comme nouveauté pour la saison. Subissant l'influence de ce « tuyau », la fabrique met immédiatement la moire sur le métier, si bien qu'à la saison suivante, cette étoffe est réellement à la mode, inspirant au négociant qui s'en est débarrassé le vif regret de l'avoir fait à des conditions si désavantageuses.

L'autruche

M. Cronwright Schreiner, qui, depuis neuf années, s'occupe, dans la colonie du Cap, de l'élevage de l'autruche, a eu tout le loisir d'étudier avec un soin de naturaliste et de propriétaire, les mœurs de cet intéressant volatile.

La *Revue scientifique* nous donne un résumé de ses observations. Tout le monde sait que le *struthio camelus*, — c'est ainsi que les zoologistes se plaisent à désigner l'oiseau géant, — est doué d'un pouvoir digestif extraordinaire. Les nourrices qui fréquentent le Jardin d'acclimatation à Paris sont persuadées que cet oiseau ne s'alimente que de boutons de soldats. En réalité, cela ne constitue, pour lui, qu'une simple friandise, à peine un hors-d'œuvre. Il faut à son estomac une nourriture plus substantielle : M. Schreiner a vu des autruches avaler des oranges, des os, de la volaille, des chats, de petites tortues, des balles de tennis, plusieurs mètres de fil de fer pour barrières, des caisses de pêches et de cartouches. L'oiseau s'étrangle parfois, on lui ouvre le col, on extirpe l'objet, on recoud et le malade redemande à manger. La force de l'autruche est très grande; lancée à toute vitesse, elle fait brèche dans un mur sans mortier; d'un coup de patte, elle renverse un homme et l'éventre; elle crève parfaitement une plaque de tôle, et M. Schreiner a même vu une autruche attaquer une locomotive en marche; il est vrai qu'elle n'eut pas le dessus. La force, chez cet animal, n'exclut point la grâce. Il pratique la danse, et particulièrement la valse : on voit souvent toute une bande d'autruches s'envoler, s'arrêter soudain et tourner, les ailes levées, jusqu'à être étourdies ou se casser une patte.

Le mâle, en faisant sa cour, déploie mille élégances : il se pavane, s'agenouille sur la cheville, ouvre les ailes, hérissé ses plumes et balance harmonieusement la tête jusqu'à s'en frapper les côtes à chaque oscillation. Il est bon mari, excellent père. Il aide la femelle à construire son nid de sable et partage avec elle les ennuis de l'incubation. Il est patient; mais si un œuf tombe du nid, il l'avale aussitôt sans cesser de couver.

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposions, nous les prions de bien vouloir nous aviser immédiatement de toute irrégularité dans la réception du journal.

BANQUE FÉDÉRALE

(Société anonyme) LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, 11 Août 1897.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte courant, ou au comptant, moins 1/2 % de commission, de papier bancaire sur :

Table of exchange rates for various countries including France, London, Belgium, Italy, and Switzerland.

Lait stérilisé des Alpes Bernoises

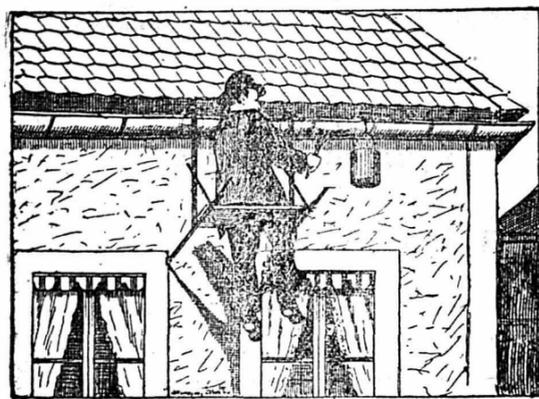
Seul lait d'enfants offrant parfaite sécurité. — Dans toutes les pharmacies.

H-518-Y

2210-22

Indispensable aux couvreurs, gypseurs, ferblantiers, etc.

ECHAFAUDAGE ROULANT



JACOB OCHSNER, LA CHAUX-DE-FONDS

L'appareil de mon invention a pour but de permettre aux ferblantiers, couvreurs, etc. de peindre ou réparer les chénaux des toits ou d'enlever la neige et la glace des dits chénaux avec un plus petit nombre d'ouvriers et en moins de temps qu'ils ne pouvaient le faire jusqu'ici.

A LOUER

Une pièce s'ouvrant de plain pied sur la place du Marché de l'Ouest. Cette pièce, bien éclairée, mesure 10 m. sur 6 m. A côté est un petit bureau de 4 m², communiquant par un guichet avec la grande pièce.

Le MAGGI en flacons permet de faire en tout temps et en toute circonstance un potage délicieux. En vente chez M^{lle} BERTHE JOBIN, rue du Progrès 37. 11590-1

Lettre de reconnaissance

Le savon-tormentille d'Okic à Wörishofen m'a tellement enthousiasmé, que je me sens depuis longtemps poussée à vous communiquer les expériences que j'en ai faites. Il agit avec une grande efficacité dans les cas de peau rude et crevassée.

Mise à ban

Mme Vve HENRIETTE RIBAUX née DUCOMMUN, M. AUGUSTE RIBAUX et M. DAVID BRAUENSCHWEIG, tous propriétaires à la Chaux-de-Fonds, mettent à ban ensuite de permission obtenue, les cours, jardins et terrains de dépendances appartenant à leurs immeubles rue Léopold Robert 9 et 11 et rue du Grenier 14.

Enchères publiques

L'administration de la masse en faillite LOUIS NICOUD fera vendre aux enchères publiques le lundi 16 août 1897, dès 1 1/2 h. après-midi, à la Halle, place Jaquet-Droz :

- Lot I. 12 finissages 14 lignes, rem. ancre. 18 » 15 » » » 18 échap » 13 » » » 24 » 14 » » » 36 » 15 » » » 12 » 19 » » » 6 » 18 » » »
Lot II. 1 mouvement répétition quant. plantage fait 20 lignes. 6 finissages » à quarts, 20 lignes. 2 répétitions argent 20 lignes au remontage.
Lot III. 12 finissages 16 lignes ancre à clef. 45 ébauches. 30 finissages 19 lignes à clef. 12 échappements 18 lignes ancre moyennes faites et cadrans. 5 plantages, moyenne châton ancre et boîtes argent et cadrans.
Lot IV. 1 montre or 18 k., répétition, chronographe, 20 lignes. 1 » 14 k., 10 lignes. 1 » 14 k., 14 lignes. 1 » argent 20 lignes ancre. 5 broches or 18 k.
Lot V. 28 mouvements divers.
Lot VI. 1 lot fournitures diverses : cadrans, ressorts, anneaux, aiguilles, pitons, etc.
Lot VII. 1 lot balanciers.
Lot VIII. 1 lot assortiments.
Lot IX. 38 mouvements divers.

Pour visiter cette horlogerie, les amateurs sont priés de s'adr. à l'Office des faillites. (n° 2016 c) 11423-3

Office des Faillites.

Advertisement for LANOLIN featuring an image of the product and text: 'Incomparable pour la beauté et les soins de la peau'.

DEPOTS dans les Pharmacies L. Barbezat, Bech, Monnier, D' Bourquin, Brisot, Bonjour, Parel, Perret, Gagnebin, ainsi qu'à la Droguerie Perrochet, rue du Premier Mars 4. 2099 26

Occasion exceptionnelle

L'Administration de la masse en faillite CHARLES E. BEGUELIN offre à vendre le mobilier complet dépendant de cette masse, savoir :

- Salon : 1 canapé, 4 fauteuils, 2 chaises, 3 jeux rideaux, le tout brodé soie et peluche, une console et une table noyer ciré, une grande glace, 1 régulateur, des tableaux, 1 grand lustre noir et or, 1 grand tapis fond de chambre.
Chambre à coucher, style Louis XV : 1 lit complet sculpté, une table de nuit, 1 lavabo, une armoire à glace noyer ciré, une chaise longue 2 jeux de rideaux de fenêtres et ciel de lit, 2 chaises fantaisie, une veilleuse, 1 tapis fond de chambre.
Chambre à manger vieux chêne : 1 grand buffet de service, 6 chaises rembourrées moquette, 1 fauteuil, 1 divan moquette, 2 tables dont une à coulisses, 1 baromètre bois sculpté, 1 tapis fond de chambre, 1 jeu rideaux drap brodé, une pendule neuchâteloise grande sonnerie, 1 lustre à gaz.
En outre 1 lit complet, lavabo, glace, 1 régulateur et comptoir, 1 calorifère, 1 fourneau à gaz, 1 potager et accessoires, 1 potager à gaz, 1 appareil à bains, baignoire et douche.
Le tout est neuf et bien conservé.

LESSIVE PHENIX

le plus ancien, le meilleur et le plus réputé de tous les produits de ce genre. Se défier des innombrables contrefaçons auxquelles son excellente qualité a donné naissance et exiger rigoureusement sur chaque paquet la marque de fabrique, l'oiseau le « PHENIX » et la raison sociale des seuls fabricants en Suisse. n° 8200-L 10419-6

REDARD & C^{ie}, à MORGES

Clinique privée

spécialement pour maladies de la peau 9454-6

Téléphone. D^r MCERI, médecin, Nidau.

Advertisement for Cuisiniers et Pâtisiers featuring the name 'Les fils Kübler, Bâle' and 'Spécialité de vêtements pour cuisiniers et pâtisseries.'

Advertisement for ASILE DE NUIT: 'L'Asile de nuit recommande aux personnes charitables de bien vouloir délivrer des bons de nourriture ou de logis, munis d'un timbre ou cachet et du nom du porteur, aux personnes nécessitées en passage ou sans abris, vu que jusqu'à présent les bons ont servi au soutien et à la prospérité de l'Asile.'

Advertisement for Maison à vendre: 'de construction récente, à quelques minutes au nord de la gare des Geneveys-sur-Coffrane; trois logements, petite partie rurale, deux poses de terres adjacentes. Point de vue magnifique. Situation hygiénique au bord de la forêt. Facilités de paiement. — S'adresser au propriétaire H. Maumary, au dit lieu. 10929-1'

Advertisement for MAGASIN: 'A louer pour St Martin, un magasin avec grandes devantures, ainsi que des beaux appartements de 2, 3, 4 pièces, situés sur la rue Léopold Robert et rue de la Serre. — S'adresser à M. Jules Froideveaux, rue du Parc 66. 11101-2'

Advertisement for Ferme à louer: 'pour le 23 avril 1898, en parfait état d'entretien, 5 hectares et 25 ares de terres labourables en plein rapport. Vente des produits facile. Convientrait à preneur stable et laborieux 1134 1 S'adresser à M. L. U. Chopard, à Sonvillier.'

Advertisement for CORRIDIDE BURNAND: 'Les cors aux pieds, durillons, œils de perdix, disparaissent sûrement et rapidement par l'emploi du CORRIDIDE BURNAND si on observe exactement le mode d'emploi. Ce remède, depuis longtemps connu dans le canton de Neuchâtel et apprécié partout à sa juste valeur, se trouve de nouveau en dépôt dans toutes les pharmacies. Afin d'éviter les imitations, exiger sur chaque boîte la marque du CYGNE (+ 7744). Le plombage de chaque flacon porte comme garantie : Schwaben Apotheke, Zurich, Wipkingen. Dépôt général pour le canton de Neuchâtel : SYNDICAT des PHARMACIENS, Chaux-de-Fonds 18858 28'

Advertisement for Rez-de-chaussée: 'A louer pour St-Martin prochaine, rue de la Demoiselle 98, un PLAIN-PIED de 3 chambres, cuisine, corridor et dépendances. — S'adresser à M. Albert Barth, rue D. Jean-Richard 27. 9633 92'

Advertisement for Affaire sérieuse: 'On demande à acheter tous les Ecus des Tirs fédéraux. S'adresser avec désignation et prix, sous initiales L. E. F., Poste restante Sucursale. 10992'

Advertisement for Une fabrique d'horlogerie: 'demande pour entrer de suite : 1 mécanicien capable, pour faire des étampes; pivoteurs d'échappements ancre 12 1/2, et 19 lignes; régleurs et régleuses pour Breguet; remonteurs pour pièces ancre; emboîteurs et termineurs. 11428 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.'

Advertisement for A vendre: 'une Musique Manopand pour la danse, avec 6 morceaux. 11279 S'adresser à M. A. Jaquet, commerce d'horlogerie, Saint-Imier. A la même adresse, 180 douzaines de boîtes métal avec anneaux, 18 lig., remontoirs, pendants ovales, fonds frappés et unis, blancs et jaunes, sont à vendre.'

Advertisement for LOGEMENTS: 'A louer de suite ou pour époque à convenir : Industrie 26. Appartement de trois pièces. Prix très modique. Pour St Martin 1897 : Industrie 26. Pignon de trois pièces. Fritz Courvoisier 36. Deux appartements de 3 pièces chacun et un beau pignon. S'adresser au bureau du notaire A. Quartier, rue Fritz-Courvoisier 9. 10831-4'

Advertisement for Toute Dame ou Demoiselle: 'qui confectionne Abat-jour, Papillons, Hottes, Danseuses, etc., est avisée que la PAPETERIE A. COURVOISIER Place du Marché vient de recevoir un envoi considérable en Papier de soie plissé dep. 35 ct. le rouleau — excellente qualité — Papier Crépon, impression riche. — Crépon, velours. — Cachemire dégradé, fleurs. — Cachemire, cristal. — Crépon, peinture.'

Advertisement for A vendre: 'tous les outils d'un repasseur et remonteur; bonne occasion pour une personne désirant s'établir comme termineur. Le tout est en bon état. S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL. A la même adresse, à vendre des timbres poste pour collectionneurs. 11257'

Advertisement for Société de Consommation: 'Jaquet-Droz 27. Parc 54. Industrie 1. 111, Demoiselle 111. Demandez la véritable LIQUEUR DES MOINES le litre, 3 fr. 20. Chocolat PETER, au lait le plus digestif. Gruau d'avoine Columbia le plus connu, le paq. de 500 g. 50 c. Les ménagères n'emploient bientôt plus que le Cirage liquide pratique le pot, 55 ct. 6184-44'

Advertisement for Occasion: 'A vendre les vins provenant de l'ancien café Pierre Henri Sandoz : Environ 1,500 bouteilles Neuchâtel blanc à fr. 0.70 et 0.80 la bouteille Hc-1762 C Neuchâtel rouge, de fr. 1.20 à fr. 1.80 Beaujolais, à fr. 1.20 Santeny français, fr. 2.50 Volnay, » 1.60 Chablis, » 2.50 Givry, » 1.60 Bordeaux blanc » 2.50 Mercurey, » 1.80 Pommard, » 3.50 Fleurie, » 2.50 Beaune, » 5.— Les prix de ces vins, tous très vieux, s'entendent verre perdu. S'adr. à la pension Buhlmann, rue Léopold Robert 6. 9962-5'

Advertisement for PLUS DE DARTREUX: 'Guérison certaine de DARTRES même anciennes, obtenue par l'emploi de la Crème Anti-Dartre de JEAN KOLLER, Méd. dentiste Lindenhof, Hérisau. Contre dartres sèches, 3 fr. le flacon Contre dartres humides, 3 fr. 25 » NOTA. Commander directement à l'inventeur, en lui indiquant s'il s'agit de dartres sèches ou humides 40439 19'

Advertisement for Boulangerie: 'Pour cause de changement de commerce à remettre une belle boulangerie moderne bien meublée; tous les accessoires bien conservés. Entrée de suite ou pour époque à convenir. Belle clientèle. Location modeste. 11882-1 S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL'

Advertisement for OCCASION: 'On demande à acheter d'occasion un grand bassin en pierre en bon état. — Offres avec prix à Mme veuve Gonset, rue Neuve 14. 11153'

AUX GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS EN TOUS GENRES

11, Rue Léopold Robert 11.

A la Confiance

11, Rue Léopold Robert 11.

Loche

Chaux-de-Fonds

Bienne

F-18

Rayon des Blouses & Jupons

Blouses en toile imp. . Fr. **1.75**
Blouses, haute Nouveauté, Fr. **3.00**
Blouses, piqué, reps. . Fr. **6.50**
 Grand choix de **Blouses de soie**.
Jupons blancs, avec volant bredé . . . Fr. **2.50**
Jupons haut volant . . Fr. **3.95**
Jupons avec broderie très riche Fr. **5.00**

Lingerie

Cols blancs, pour Dames . . Fr. **0.95**
Plastrons avec cols, couleurs et blancs . Fr. **1.75**
Chemisettes couleurs et fantais., Fr. **5.95**
Rayon des Ombrelles
Ombrelles soie . . Fr. **3.95**

Ombrelles brochées noires Fr. 3.95

Grand Assortiment **d'Ombrelles** dans tous les genres.
Rayon des Gants
Gants fil d'Ecosse . . . Fr. **0.30**
Gants fil de Perse, diminué Fr. **0.95**
Gants imitation Suède . . Fr. **0.95**
 Choix considérable de **Gants de peau**.

Rayon des Tissus coton

pour Robes et Tabliers
Zéphir tissu coton, bon teint Fr. **0.40**
Toiles imprimées solides au lavage . Fr. **0.45**
Cotonnes, larg. 90/100 cm. Fr. **0.55**
 Immense choix de **Reps, Zéphir, Mousseline, Jacobinas, etc.**

Rentrée des Classes

Dès ce jour, mise en vente de tous les **LIVRES** et **FOURNITURES** en usage à l'**Ecole industrielle**, à l'**Ecole de commerce**, etc. — **SERVIETTES, SACS D'ECOLE.**

Librairie-Papeterie, A. Courvoisier, Place du Marché.

Enchères publiques

Vendredi 13 Août 1897, dès 1 heure de l'après-midi, il sera vendu à la Halle aux enchères, Place Jaquet-Droz, en ce lieu :

Coffre-fort, 1 secrétaire, 2 lavabos dessus marbre, glaces, régulateurs, tableaux, chaises, canapés, tables de nuit, pupitre, tables à coulisses, à ouvrage, rondes, carrées, etc., 1 layette, 2 vitrines, 2 banquettes, 2 statues en ciment et 1 fourneau inextinguible.

Les enchères auront lieu contre argent comptant conformément aux dispositions de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite. H-2064-c

La Chaux-de-Fonds, le 11 août 1897. 11634-1 Office des Poursuites.

Hôtel à louer

L'Etat de Neuchâtel offre à louer, pour le prix annuel de 1000 fr., l'hôtel qu'il possède à la Maison-Monsieur, district de la Chaux-de-Fonds. Entrée en location le 23 avril 1898. — Adresser les demandes, soit au Département de l'Industrie et de l'Agriculture, à Neuchâtel, soit à la Préfecture de ce lieu.

La Chaux-de-Fonds, le 11 Août 1897. 11625-3 Le Préfet, N. Droz-Matile.

Bibliothèque circulante C. Luthy

Place Neuve 2 (vis-à-vis des Six-Pompes). Livres français et allemands. On envoie au dehors. Tarif postal spécial. Emballage pratique. Envoi franco du Catalogue en communication. 563-1

A LOUER

pour St-Martin 1897, 1er et 2me étages, rue de la Paix 95, LOGEMENTS modernes de 4 pièces et toutes dépendances, balcon, parquets, etc. Prix modérés.

Pour St-Georges 1898, 1er, 2me étages et sous-sol, rue de Bel-Air, 4 pièces et toutes dépendances, alcôve éclairée, parquets, lessiverie et jardin. — Le sous-sol peut être aménagé pour atelier de 5 fenêtres. Situation favorable et prix de loyer modiques.

S'adresser à M. P.-G. Gentil, gérant, rue du Parc 83, à la Chaux-de-Fonds. Bureau spécial d'achat et de vente d'immeubles. 11350-3



Etiquettes

VINS & LIQUEURS

pour bouteilles et chopines, à des prix très avantageux.

Papeterie A. Courvoisier Place du Marché.



Réchauds à esprit de vin perfectionnés

Casseroles fer battu, grand numéro, 2 fr. 60

Pour la Saison :

Pots à confitures, Jattes à gelée, Bocaux sans et avec fermetures très simples (brevetés), **Bouteilles à fruits**, en verre vert, **Casseroles et Marmittes** terre réfractaire, **Chaudrons et Casses jaunes, Casses et Marmittes** en fer battu, émaillées, **Presses à fruits**, etc.

Magasin des mieux assortis et à des prix très avantageux.

L.-A. CHALLIER Rue du Marché 3 (Rue des Endroits) 11330-52

Articles de saison

Au magasin d'ARTICLES DE MENAGE 1, Rue du Puits 1.

Arrosoirs, Boîtes à herboriser, Bocaux à fruits à fermeture hermétique, Tasses à gelée, Presses à fruits, Presses à citrons, Rabots à effiler les haricots, Chaudrons en cuivre, Pots à confiture, Bassins anglais, Baignoires d'enfants, Baignoires à siège, Pots à fleurs, Cache-pots, etc.

10474-2 Se recommande, J. Thurnheer.

La Fabrique de Ciment-Portland et Chaux hydraulique

Frères GRESLY, MARTZ & C^{ie}

LIESBERG (Jura-Bernois)

recommandent à MM. les intéressés leurs produits :

Ciment-Portland artificiel

de toute première qualité, se distinguant par la plus grande stabilité de volume à l'air et sous l'eau, une mouture très fine et une résistance excessive contre l'écrasement et la traction.

Chaux hydraulique (n° 3368 z) moulue, en sacs 9040-9

Expédition prompt et prix modérés

La COLLE liquide Le Page sert à cimenter et à recoller le verre, la porcelaine, les meubles, etc. Très résistante. — Se vend 60 centimes le flacon, avec le pinceau. A LA PAPETERIE A. COURVOISIER, Place du Marché.

Apprentie. On désire placer une jeune fille de 14 ans comme apprentie **tailleuse**; on aimerait qu'elle soit nourrie et logée chez ses patrons. — S'adresser à Mme Vve Henri Tissot, rue du Parc 84. 11595-3

Acheveur et remonteur connaissant bien la boîte argent et les secrets américains demande de l'ouvrage à domicile ou une place pour le mois prochain. — S'adresser sous chiffres N. E. 11469, au bureau de l'IMPARTIAL. 11469-2

On demande à faire des **servissages** moyennes ou échappements. Ouvrage soigné. — S'adresser rue du Nord 163, au sous-sol. 11464-2

Assujettie. Une jeune fille ayant fini son apprentissage pour les habillements de petits garçons, cherche place de suite comme assujettie. — S'adr. rue du Progrès 91, au 2me étage. 11452-2

Repasseuse. Une demoiselle s'offre pour du repassage en linge soit à la maison ou en journée. — S'adr. rue du Pont 15. 11506-2

Servante. Une servante demande à se placer pour faire le ménage. Entrée de suite. — S'adresser rue de la Ronde 13. 11478-2

Apprentie. On demande à placer une jeune fille comme apprentie **tailleuse** pour garçons. 11458-2 S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Cocher. Un homme sérieux, 30 ans, cocher expérimenté, connaissant très bien l'harnachement anglais et les voitures, et pouvant en toute conscience s'engager à donner les soins nécessaires à deux chevaux, demande à se placer au plus vite, de préférence dans une maison particulière. — S'adresser pour renseignements, à M. Frédéric Luthy, chez M. Tell Brandt, Boulevard de la Gare 2b. 11502-2

Remonteur. Un jeune homme assidu au travail désire entrer dans un bon comptoir de la localité. 11347-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Graveur. On demande un bon finisseur pouvant mettre la main à tout. — S'adr. rue de la Paix 5. 11629-3

Un doreur ainsi qu'une **débriseuse** trouveraient occupation. — S'adresser Place d'Armes 15, au rez-de-chaussée, à gauche. 11596-3

Polisseuse. On demande une polisseuse de cuvettes or et argent. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 11600-3

Ressorts. On demande pour le 13 septembre un bon ouvrier rongeant sachant tenir les foux, ainsi qu'un **apprenti**. — S'adresser rue du Nord 65, au 2me étage. 11613-3

Polisseuse. On demande de suite une bonne ouvrière polisseuse de boîtes or; à défaut un **assujettie**. — S'adresser rue du Progrès 61. 11639-3

Démonteurs. Bons démonteurs et **monteurs** pour grandes pièces sont demandés de suite au comptoir Couleru-Meuri. — S'y adresser. 11637-3

Pierristes. Bons tourneurs à domicile sont demandés pour pierres, glaces, rubis et grenats pour la machine. **Pressé.** — S'adr. à M. Bitterlin fils, rue de la Balance 10b. 11638-3

Aviveuse. On demande une bonne aviveuse de boîtes argent; ouvrage assuré. — S'ad. rue des Terreaux 19, au rez-de-chaussée. 11627-3

On demande pour entrer dans la quinzaime, une **bonne sommière**, une **bonne cuisinière** et une **fille de chambre**. — S'adresser chez Mme Rudolf, rue D. JeanRichard 29. 11636-3

Graveurs. On demande de suite 2 bons graveurs, dont un bon traqueur. — S'adr. à l'atelier Aug. Schmidt, rue de Bel Air 8A. 11623-3

Apprentie. Une apprentie **tailleuse** pour Messieurs est demandée de suite. — S'adresser rue du Doubs 75. 11594-3

A la même adresse, on se recommande pour de l'ouvrage à la maison. Travail consciencieux. Prix modérés.

Un jeune homme de 16 à 18 ans est demandé comme manouvrier. — S'adresser à la Teinturerie Moriz Blanchet, rue de la Ronde 29. 11597-3

Servante. On demande une bonne servante aimant bien les enfants et connaissant tous les travaux du ménage. — S'adresser chez M. E. Scheurer Bourquin, rue du Parc 16. 11635-3

Jeune fille. On demande une jeune fille pour s'aider au ménage et faire quelques commissions. — S'adr. rue du Parc 83, au 2me étage. 11624-3

Polisseuse. On demande de suite une ouvrière polisseuse de boîtes or ayant l'habitude du léger. Ouvrage et place assurés. — S'adresser rue de la Cure 3. 11463-5

Graveur. Un graveur sur or, sérieux et habile, sachant finir correctement l'ornement et faire les millefeuilles, trouverait une place stable à l'atelier Friz Hubacher, **Bienne**. 11258-3

Graveurs. On demande un bon ouvrier sachant disposer et tracer, ainsi qu'un millefeuilleur. Entrée de suite. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 11569-2

Deux graveurs et deux **guilgraveurs**. **locheurs** sont demandés à l'atelier Pellet & Perret, rue de la Charrière 19. 11433-2

Un ouvrier remonteur et un ouvrier bien au courant des petites pièces ancre et cylindre sont demandés de suite, à la Fabrique Maurice Blum, rue Léopold Robert 70. 11473-2

Un bon **démonteur-remonteur**. Un bon démonteur de petites pièces est demandé au comptoir rue Léopold Robert 64, 1er étage. 11439-2

On donnerait du travail à des **acheveurs** d'échappements ancre, genre bon courant. — S'adresser à M. Ami Mairet, rue des Terreaux 29. 11507-2

On demande de suite un **assujettie** ou un ouvrier. — S'adresser rue du Progrès 89, au 2me étage. 11508-2

On demande dans un café de la localité une **jeune fille** de toute moralité, connaissant si possible les deux langues. Entrée de suite. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 11481-2

On demande de suite une **fille forte**, de 25 à 30 ans, pour tout faire dans un ménage. Bon gage et bon traitement. Inutile ne se présenter sans bonnes références. — S'adresser brasserie du Globe, rue de la Serre 45. 11509-2

On demande pour **Corgé-mont** une servante active et propre; bon gage, et pour la Chaux-de-Fonds, une **jeune fille** pour garder les enfants pendant la journée. 11482-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande de suite un **jeune garçon** de 13 à 14 ans comme commissionnaire. — S'adresser à la Fabrique d'assortiments à ancre Huguenin et Schumacher, rue du Parc 15. 11462-2

On demande une **fille robuste** et de bonne conduite pour le service de femme de chambre. — S'adr. rue Daniel-JeanRichard 33, au rez-de-chaussée. 11484-2

Visiteur-acheveur. On demande un visiteur-acheveur habile, bien au courant de la petite pièce cylindre 12 lig., boîte or, connaissant à fond la retouche et le décotage. — Adresser les offres, sous initiales A. M. 11381, au bureau de l'IMPARTIAL. 11381-1

Graveurs. On demande deux bons ouvriers graveurs d'ornements, un sachant disposer et champever pour l'émail et l'autre pour le millefeuilles. — S'adresser rue du Parc 83, au deuxième étage. 11387-1

Graveur. Un jeune ouvrier graveur de lettres est demandé de suite. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 11381-1

Horloger. On demande un bon horloger pouvant tenir une lanterne et achever les boîtes ou après finissage. — Adresser les offres sous A. B. C. Poste restante. 11369-1

Polisseuses. Plusieurs bonnes polisseuses de boîtes et cuvettes métal pourraient entrer dans la quinzaïne à l'atelier rue du Progrès 59. — Travail à la transmission. 11341-1

Polisseuse. On demande de suite une polisseuse de fonds. — S'adresser rue Neuve 16 au 3^e étage. 11380-1

Aiguilles. On demande de suite deux finisseuses d'aiguilles et une riveuse de secondes. Ouvrage suivi. Bon gage. 11380-1 S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille honnête et robuste, d'une vingtaine d'années, pour aider au ménage. 11505-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une jeune fille désirant apprendre l'allemand trouverait à se placer à Zurich dans une honorable famille de 3 personnes; en échange, elle aiderait aux soins du ménage. Bons soins et vie de famille assurés. — Adresser les offres, sous les initiales A. L., Poste restante, la Chaix-de-Fonds. 11348-1

Domestique. On demande de suite un domestique sachant traire. — S'adresser chez M. William Dutois, aux Eplatures. 11351-1

Jeune fille. On demande une jeune fille pour s'aider au ménage. — S'adresser chez M. Arthur Petitpierre, rue du Temple-Allemand 71, au rez-de-chaussée, à droite. 11368-1

Démonteurs-remonteurs. On demande de suite un grand atelier moderne avec bureaux. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 7465-23*

Jolis appartements modernes et bien situés au soleil, avec jardin, cour et toutes les dépendances, sont à louer de suite ou p^r St-Martin. — S'adresser chez M. A. Pécaut, rue de la Demoiselle 135. 6139-86*

Grand appartement au soleil, premier étage, situé rue Léopold-Robert 28, est à louer de suite ou pour époque à convenir. — S'y adresser. 11608-6

Logement. A louer pour le 15 août 1897 un appartement d'une pièce, cuisine et dépendances, situé rue Fritz Courvoisier 24. — S'adresser à M. Albert Sandoz, gérant, rue de la Promenade 1. 11620-3

Logement. A louer de suite ou pour époque à convenir, un petit logement de 2 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser Boulevard des Cornes-Morel 7. 11604-1

Pignon. A louer pour le 4 septembre un beau logement de 2 pièces au soleil, cuisine et dépendances; maison d'ordre. — S'adresser rue du Soleil 15, au magasin. 11626-3

Chambre. A remettre de suite une magnifique chambre meublée, au soleil levant, indépendante, à deux messieurs ou demoiselles travaillant dehors. S'adresser chez Mme veuve Beyner-Bourquin, rue de la Demoiselle 90. A la même adresse, à vendre un habitement, les outils de graveur et un pistolet. 11619-3

Chambre. A louer une chambre meublée. — S'adresser rue de la Demoiselle 109, au 2^e étage, à droite. 11622-3

A louer pour une époque à convenir et pour Saint-Martin plusieurs beaux appartements de 1, 2 et 3 pièces, remis à neuf, au soleil et dans des maisons d'ordre. S'adresser Comptoir Ducommun-Roilet, rue Léopold Robert 32. 10014-15

Chambre. A louer pour le 1^{er} septembre, dans une maison d'ordre, une belle chambre meublée à un Monsieur de toute moralité. 11515-5 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Logement. A louer pour le 1^{er} septembre un petit logement exposé au soleil levant, composé d'une chambre avec cuisine et ses dépendances; prix très modique. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 35. 11465-2

Appartement. Pour St Martin prochaine à louer, dans une maison d'ordre, moderne et soignée, un appartement composé de 3 chambres et une petite au bout du corridor avec fenêtre, corridor fermé et toutes les dépendances, lessiverie, cour, etc., situation à proximité de la Place de l'Ouest. — S'adresser rue de la Demoiselle 75, au 2^e étage, à droite. 11457-2

Pignon. A louer de suite, à des personnes de toute moralité un petit pignon composé d'une chambre, cuisine et dépendances. Prix, 20 fr. 11467-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Logement. A louer pour le 11 novembre un beau logement de 4 chambres alcôve avec fenêtre, corridor, cuisine et dépendances; lessiverie, cour et jardin, le tout situé en plein soleil et dans un quartier tranquille. 11092-2 S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer pour St-Martin 1897, à une personne d'ordre, une chambre avec cuisine et dépendances. — S'adresser à M. Z. Pantillon, rue du Progrès 57. 11072-3

Chambre. A louer une belle chambre meublée, à deux fenêtres, à des personnes de toute moralité. On donnerait la pension si on le désire. — S'adr. rue du Temple-Allemand 103, au 3^e étage, à gauche. 11454-2

Chambre. A louer une chambre bien meublée. 11466-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. On offre belle chambre meublée et indépendante, avec ou sans la pension, située près de l'Hôtel-des-Postes. — S'adr. rue Daniel-JeanRichard n° 5, au 2^e étage. 11486-2

Chambre. A louer une belle chambre meublée, à un ou deux messieurs travaillant dehors. — S'adresser rue de l'Industrie 19, au 1^{er} étage. 11500-2

Chambre. A louer une chambre meublée et indépendante, à des personnes d'ordre. — S'adresser rue du Puits 8, au 3^e étage. 11501-2

Chambre. A louer une chambre meublée, avec la pension si on le désire. — S'adresser rue du Parc 87. 11503-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée et indépendante. — S'adresser rue de l'Industrie 23, au 1^{er} étage, à droite. 11504-2

Chambre. A louer de suite pour y coucher une chambre meublée et indépendante, au soleil; prix 8 fr. par mois. — S'adresser rue du Premier Mars 15, au 3^e étage. 11489-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée au soleil et indépendante. — S'adresser rue de la Ronde 43, au 1^{er} étage. 11490-2

Chambre. A louer pour le 1^{er} septembre une belle grande chambre à deux fenêtres non meublée; sur désir part à la cuisine. 11491-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. Un monsieur de toute moralité offre à partager sa chambre avec un jeune homme. — S'adr. rue du Parc 84, au 2^e étage, à gauche. 11494-2

Chambre. A louer de suite une belle chambre non meublée à des personnes de toute moralité. S'adr. rue du Progrès 9, au rez-de-chaussée. 11495-2

Atelier. A louer de suite ou pour époque à convenir, un grand atelier moderne avec bureaux. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 7465-23*

Jolis appartements modernes et bien situés au soleil, avec jardin, cour et toutes les dépendances, sont à louer de suite ou p^r St-Martin. — S'adresser chez M. A. Pécaut, rue de la Demoiselle 135. 6139-86*

Chambre. A louer une belle chambre, bien meublée, au soleil et indépendante. — S'adr. rue du Versoix 11. 11493-1

Pignon. A remettre de suite petit pignon bien situé, avec les dépendances. Prix, 15 fr. par mois. — S'adresser rue de Gibraltar 5, au premier étage, à gauche. 11338-1

Logement. A louer pour St-Martin prochain un logement de quatre chambres, cuisine et dépendances. — S'adr. rue de l'Hôtel-de-Ville 17, au magasin. 10787-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue du Premier Mars 13, au premier étage, à droite. 11339-1

Chambre. A louer de suite, à une ou deux personnes de toute moralité, une chambre meublée, exposée au soleil et située à proximité de la Gare. — S'adresser rue du Parc 64, au 2^e étage, à gauche. 11343-1

Chambre. A louer pour le 1^{er} septembre à des personnes de toute moralité une grande chambre non meublée. — S'adresser rue du Parc 28, au 3^e étage. 11344-1

Chambre. A louer une belle chambre non meublée, à une personne de toute moralité. — S'adresser rue du Parc 69, au 3^e étage, à gauche. 11362-1

Chambre. A louer une chambre meublée, à un monsieur de toute moralité et solvable. — S'adresser rue de l'Industrie 6, au 3^e étage, à gauche. 11365-1

On demande à louer de suite une lessiverie; à défaut, cave ou sous sol ayant l'eau. — S'adr. rue du Progrès 10. 11601-3

On demande à louer une grande chambre à 3 fenêtres. — S'adresser chez M. JeanRichard, rue de Bel-Air 28 D. 11609-3

Des personnes mandent à louer pour St Georges 1897, dans une maison d'ordre, un LOGEMENT de deux grandes pièces, cuisine et dépendances, situé près de la Gare. 11497-5 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. A la même adresse, à échanger un grand potager neuf n° 12 contre un plus petit, mais aussi neuf.

On demande à louer une CHAMBRE indépendante, au rez de chaussée et si possible au centre, pour établir un petit commerce. 11459-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer pour St Martin et à proximité des Collèges, une grande chambre avec cuisine ou à défaut avec alcôve ou bout de corridor. — Adresser les offres chez M. B. Pantillon, rue du Parc 4. 10164-10

On demande à louer au plus vite un tour à gailloucher et une ligne droite. — S'adresser chez M. JeanRichard, rue de Bel-Air 28 D. 11608-3

On demande à acheter un fusil de chasse Le-faucheux. — Déposer les offres sous X. P. 11598, au bureau de l'IMPARTIAL. 11598-3

On demande à acheter des lots importants de mouvements plantés ancre et cylindre, lépine et savonnette, en qualité courante et soignée, ainsi que des fournitures d'horlogerie, surtout en pierres d'échappements et balanciers compensés. 11064-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter d'occasion un burin-fixe à main, machine à arrondir et une foule d'autres outils et fournitures d'horlogerie. — S'adresser à M. V. Bolle-Michaud, La Chaix-de-Fonds. 11356-1

On demande à acheter de rencontre des chaînes à vis. — S'adresser rue du Progrès 59, à l'atelier. 11342-1

A vendre un POTAGER usagé, mais en parfait état. — S'adresser chez M. Muller, rue du Parc 94. 11618-3

A vendre un secrétaire à fronton, en noyer poli. — S'adresser rue de la Demoiselle 53, au rez-de-chaussée. 11602-3

A vendre un lit noyer à 2 places, avec matelas crin animal, paillasses à ressorts, duvet, oreillers, intérieur neuf; prix très bas. — S'adresser à M. Alphonse Gentil, rue de Bel-Air 6A, au 2^e étage. 11638-3

A vendre de suite, à prix très avantageux, une machine à écrire, peu usagée et en parfait état. 11630-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre un grand potager n° 16 avec ses accessoires, n'ayant servi que 18 mois; conviendrait à un paysan ou à une pension. On prendrait en paiement de la tourbe ou du bois. — S'adr. rue Daniel-JeanRichard 33, au rez de chaussée. 11485-2

A vendre pour 40 fr., un bon burin-fixe avec roue, pour sertisseur. — S'adresser rue du Parc 84, au 1^{er} étage. 11498-2

A vendre une poussette anglaise bien conservée, pour 30 fr. (les caoutchoucs valent 26 fr.) et un canapé presque neuf, de 120 fr. pour 50 fr. — S'adresser rue de la Serre 95, au 1^{er} étage, à gauche. 11499-2

A vendre les outils de remonteur: burin-fixe, tours à pivoter et autres; ainsi qu'un lot de pièces pour rhabillages. — S'adresser rue du Premier-Mars 6 au 2^e étage, à gauche. 11492-2

A vendre un potager, 6 chaises de jardin, vitrines, ventaux, porte pour un petit magasin et une pompe en fer. 10292-9* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Occasion! A vendre, à un prix très avantageux, deux chars à brancards, deux glisses, harnais, ainsi que des légers avec bûchilles, pipes, pièces et feuilletes, le tout en bon état. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 9651-13*

A vendre à bas prix des bouteilles et chopines fédérales. — S'adr. à la Brasserie Weber. 11340-1

A vendre un excellent chien de garde, ainsi que de beaux et jeunes chiens. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 11366-1

A vendre d'occasion, des meubles polis, savoir: une commode, un bureau à 3 corps, deux lits complets, tables, canapés. — S'adresser rue des Fleurs 3, au rez-de-chaussée. 11384-1

A vendre des meubles d'occasion: Lits complets, sommiers, matelas, lavabos, canapés, berce, commodes, buffet de service, chaises, tables ovales, glaces, secrétaires, chaise percée, pupitre et bureau plat avec buffets et tiroirs, escaliers portatifs, banque de comptoir avec grille, grande layette, cartons d'établissement, corps de tiroirs établi portatif, rideaux couleurs, draperie en toile cirée, portraits, descentes de lit, poussettes à 4 roues, couleuse, tours à polir les boîtes, un rou et de salon, quelques montres et beaucoup d'autres objets d'occasion. — S'adresser à M. S. P. CARD, rue de l'Industrie 22. 10679-1

A vendre une belle grante volière. — S'adresser rue du Four 8. 11181

A vendre un traineau-poussette, une presse à fruits en bois, une balance de 5 kg avec ses poids, un clairon, une bonbonne de 30 litres, le tout bien conservé. — S'adresser rue du Progrès 101A au 1^{er} étage, à droite. 11185

A vendre un joli petit canapé; bas prix. — S'adresser rue du Manège n° 17, au rez-de-chaussée. 11216

A vendre une machine à coudre à pied et à main, ou à échanger contre marchandises diverses. — S'adr. rue du Parc 81, au 3^e étage. 11202

A vendre d'occasion, un ameublement de salle à manger (chêne) et à coucher, ainsi qu'un piano et différents autres objets, le tout à prix modique. — S'adresser à M. Charles Kohler, rue Fritz Courvoisier 58. 10611

A vendre une cantine et un lit complet en fer propre et très bien conservé. — S'adresser chez Mme Cucuel, rue des Granges 8, au 2^e étage. 12141

A vendre une clarinette si b, 14 clefs, 2 anneaux, avec étui. — S'adr. à M. A. Pellaton, rue de l'Hôtel-de-Ville n° 29. 11296-1

Pour cause de liquidation, à vendre de suite, au comptant et à très bas prix, 2 belles chambres à coucher avec armoires à glaces biseautées, une noyer et l'autre pitch-pin, cette dernière très jolie et très fine, conviendrait pour dame ou demoiselle; plus une riche salle à manger en vieux bois sculpté. Le tout d'occasion et comme neuf. — S'adr. chez M. E. Cosandier, rue Fritz Courvoisier 40. 11310-1

Pour cause de déménagement, grande liquidation de glaces et meubles neufs, tels que: lits complets, armoires à glace, secrétaires, tables de nuit, canapés, fauteuils Voltaire, tables rondes, chaises d'enfants. — S'ad. à Mme Moch, rue Jaquet-Droz 13. 11315-1

A vendre une paire rideaux draperie pour fenêtres jumelles (presque neufs), dessin oriental double face, plus un canapé Hirsch. — S'adresser rue de la Demoiselle 120, au 3^e étage, à droite. 11295-1

Poussette à 3 roues, entièrement neuve, est à vendre faute d'emploi. — S'adresser, de 7 heures à midi, rue du Premier Mars 14 a, au 3^e étage. 11294-1

A vendre un cartel de Paris avec globe, une petite chaise roulante et quelques stores usagés. — S'adresser rue de l'Envers 20, au 2^e étage. 11298-1

A vendre d'occasion un canapé à coussins, une berce, une bercelette, un matelas bon crin, paillasses à ressorts, deux horloges, trois jeux grands rideaux guipure. — S'adresser à M. J. Sauser, rue de la Bouclerie 16. 11311-1

A vendre d'occasion, un potager avec bouilloire et deux petites vitrines de magasin Prix avantageux. — S'adresser rue du Puits 1, à la confiserie Jean Michel. 11318-1

A vendre une grande volière-aquarium pouvant contenir: le bas, des oiseaux; le centre, des poissons; et le haut, des perroquets. — S'adr. à M. Jaquet, agent de commerce, à SAINT-IMIER. 11254-1

A vendre une Victoria, un Breck et d'autres voitures usagées mais encore en bon état. — S'adr. à M. Samuel Wittwer, voiturier, Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel. 11266-1

A vendre un fort tour à perche avec établi et roue, pour mécaniciens ou tourneurs sur bois, trois balanciers de différentes forces, une estrapade avec cylindres en fer pour rouler les carreaux et des lamineurs. — S'adresser chez M. Wagner, rue du Stand 14. 11319-1

Perdu dimanche 8 août, en passant par les pâturages Tritten et Thiébaud, une MONTRE de dame en argent, avec chaîne, portant le nom « Elise Hirschy ». — Prière à la personne qui l'a trouvée, de la rapporter contre bonne récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 11615-3

Perdu lundi dans la soirée, un carnet marqué plusieurs fois « Hôpital » à l'intérieur, depuis la rue Jaquet-Droz 56 en passant par la Place du Marché jusqu'au nouvel Hôpital. — La personne qui l'a trouvé, est priée de le rapporter, contre récompense, à la Pension, rue Jaquet-Droz 56. 11640-3

Perdu une MONTRE argent à clef, 18 lig. huit jours, quantité, ancien calibre. — Prière de la rapporter, contre récompense, rue de Bel-Air 8, au 2^e étage, à droite. 11599-2

Egaré ou remis à faux un petit paquet contenant 6 burettes nickel. — Les rapporter, contre récompense, au comptoir Michel Bloch, place Neuve 6. 11577-2

Perdu dimanche matin, entre la Brasserie de la Métropole et le Crêt du Locle, un paquet papier gris et contenant des vêtements — Indications ou le rapporter, contre bonne récompense, rue de la Demoiselle 63, au 1^{er} étage. 11461-1

Perdu une chaîne en argent, forme poignard. — Prière de la rapporter rue du Premier Mars 4, au magasin de coiffure. 11477-1

Trouvé à l'Hôtel du Soleil un portefeuille contenant quelque argent. — Le réclamer, contre les frais d'insertions, au dit Hôtel. 11521-3

Trouvé samedi, sur la route des Joux-Devières, un bidon à lait. — Le réclamer contre les frais d'usage, au bureau de l'IMPARTIAL. 11474-1

Trouvé au Bas-set une MONTRE de dame en argent. — La réclamer, contre les frais d'insertion, rue du Doubs 61, au rez-de-chaussée. 11475-1

En quittant à jamais le séjour des douleurs, Tu laisses des regrets et fais couler des larmes; Et dans le sein de Dieu qui près de Lui t'appelle, Tu vas jouir en paix de la vie éternelle.

Madame Susette Nicolet-Rupp et ses enfants, Emma et Henri, à Saint-Louis (Amérique), Monsieur Jules Nicolet-Monnier et ses enfants, à Saint-Louis, Monsieur Henri Dubois et ses enfants, ainsi que les familles Matile, Rothacher, Nicolet, Rupp, Bieri, Kern, Dubois, Hirschy, Nussbaum et Vuille, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et regretté époux, père, fils, beau fils, frère et parent, Monsieur Paul NICOLET, que Dieu a repris à Lui, dans sa 36^e année, après une courte mais pénible maladie. Saint-Louis, le 28 juillet 1897. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 11592-1

Monsieur et Madame Louis Grandjean, leur enfant et leurs familles, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur chère petite Suzanne-Bluette survenu à l'âge de 5 semaines, après une douloureuse maladie. La Chaix-de-Fonds, le 11 août 1897. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 11633-1

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi, afin qu'ils contemplent la gloire que tu m'as donnée, parce que tu m'as aimé avant la création du monde. Jean XVII, v. 24. J'ai cherché l'Eternel et il m'a répondu et m'a délivré de toutes mes souffrances. Ps. XLIX, 4.

Monsieur Nicolas Bessire, Monsieur et Madame Aimé Bessire-Wirz et leur enfant, Monsieur et Madame Alcide Humbert et leurs enfants, Madame Marianne Jeannin, Monsieur Arthur Bessire et sa fiancée, Mademoiselle Bertha Christen, Messieurs Jules et Ariste Bessire, ainsi que les familles Grosjean, Frutiger, Bessire, Chatelain, Zing et Visard, ont la douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances le départ pour le ciel de Madame Louise BESSIRE, leur bien-aimée épouse, mère, grand'mère, tante et parente, décédée mercredi, à 11 h. du matin, dans sa 63^e année, après une courte mais très pénible maladie. La Chaix-de-Fonds, le 11 août 1897. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Vendredi 13 courant, à 1 heure après midi. Domicile mortuaire, rue du Four 6. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 11641-2

En quittant à jamais le séjour des douleurs, Tu laisses des regrets et fais couler des larmes; Et dans le sein de Dieu qui près de Lui t'appelle, Tu vas jouir en paix de la vie éternelle.

Madame Lina Krankenhagen née Mathis et ses enfants, Louis, Paul et Charles, Monsieur et Madame Adolphe Schatzmann-Krankenhagen et leur enfant, Bertha, les familles Krankenhagen et Grau, à Weimar et Eisenach, en Saxe, Monsieur Mathis et ses enfants, à Cormoret, Mademoiselle Rosa Mathis, à St-Claude (Jura), Monsieur Auguste Mathis et ses enfants, à Cormoret, ainsi que les familles Schatzmann et Schweitzer-Schatzmann, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et regretté époux, père, grand-père, oncle et parent Monsieur Charles KRANKENHAGEN-MATHIS que Dieu a rappelé à Lui mardi, à 8 heures et demie du matin, dans sa 60^e année, après une longue et douloureuse maladie. La Chaix-de-Fonds, le 10 août 1897. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Jeudi 12 courant, à 1 heure après midi. Domicile mortuaire, rue Léopold Robert n° 18 B. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 11580-1

Messieurs les membres des Sociétés suivantes: Vélo-Club, Société fraternelle de prévoyance des repasseurs et remonteurs, la Vigilante, l'Espérance et la Société suisse des Voyageurs de commerce, sont priés d'assister jeudi 12 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur Charles Krankenhagen, père de M. Louis Krankenhagen, leur collègue. 11533-1

Les membres des Sociétés suivantes: Cercle du Sapin, Volksverein, Hulfsverein, la Prévoyante et la Fraternelle, sont priés d'assister jeudi 12 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur Charles Krankenhagen, leur collègue. 11534-1

Les membres des Sociétés suivantes: Union chorale, Société fédérale de gymnastique Antenne Section, Contingent des Carabiniers, Syndicat et Philanthropique des ouvriers Monteurs de boîtes or, sont priés d'assister jeudi 12 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Monsieur Charles Krankenhagen, beau père de M. Adolphe Schatzmann, leur collègue et ami. 11535-1

Il est au ciel et dans nos cœurs. Madame Louise Dupan Droz et ses enfants Louis, Henrietta et Paul, Monsieur Charles Dupan, Monsieur et Madame Jules Simon et leur enfant, Monsieur et Madame Jules Mathey et leurs enfants, Monsieur et Madame Gottfried et leurs enfants, Monsieur et Madame André Dupan, Messieurs Henri et Pierre Dupan, Monsieur et Madame Alfred Droz-Dubois, Monsieur et Madame Jules Droz et leurs enfants, Monsieur et Madame Jean Fluckiger et leur enfant, Monsieur P. Droz, Madame Fanny Druet, à Genève, Monsieur et Madame Joseph Chevaller, à Genève, ainsi que les familles Dupan, Druet, Chevaller, Von Känel, Droz, Dubois, Martin, Barrelet et Tissot, font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur LOUIS DUPAN leur cher et regretté époux, père, fils, frère, oncle et parent, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 34^e année, après une longue et pénible maladie. La Chaix-de-Fonds, le 10 Août 1897. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Jeudi 12 courant, à 1 heure après midi. Domicile mortuaire: Rue de la Balance 14. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 11541-1

Tous les membres de la Société des Touristes Franco-Suisses sont priés d'assister jeudi 12 courant, à 1 heure de l'après midi, au convoi funèbre de Monsieur Louis Dupan, leur collègue et ami. 11631-1 Le Comité.

Messieurs les membres actifs, passifs et honoraires, de la Fanfare du Grütli sont priés d'assister jeudi 12 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Monsieur Louis Dupan, membre passif de la Société. Le Comité.

JAIME TRILLA de Barcelona

achète AU COMPTANT des MONTRES or, argent, acier, nickel et métal doré. Lépiques et savonnettes en tous genres. Spécialement genre Roskopf. Reçoit de 8 à 10 heures du matin, Chambre n° 6, HOTEL CENTRAL. 11460-2

Société de Consommation

Dès mardi 10 août, répartition aux clients 6 % sur les achats faits du 1er juillet 1896 au 26 juin 1897, tous les jours sauf le SAMEDI. 11470-4

Avis aux Fabricants d'Horlogerie!

On demande à entrer en relations avec un fabricant faisant les pièces compliquées, chronographes, compteurs de minutes, pour fournir les mécanismes posés. On peut se charger du remontage après dorure, étant possesseurs de plusieurs systèmes de compteurs de minutes instantanés, garantis sûrs. On croit pouvoir satisfaire les fabricants qui voudront confier leur travail. — S'adresser sous initiales R. B. 11593, au bureau de l'IMPARTIAL. 11593-3

ATTENTION!

Par suite de dégâts causés à sa propriété, le Comité de l'Union Chrétienne rappelle que les jardins et prés de BEAUSITE sont à ban. Il est donc interdit aux enfants d'y séjourner et particulièrement de faire usage des engins de gymnastique. 11611-8

Leçons de Piano et de Chant

Mlle Marie WOLBER

Diplômée de l'Ecole de Musique de Bâle, élève de M. le Docteur HANS HUBER et de M. le Professeur HEGAR

RUE DE LA PROMENADE 19 11599-3

La fabrique de pendants, couronnes et anneaux NEUKOMM & MONTANDON, demande pour renforcer son personnel à St-Imier, trois bons 5469-J

OUVRIERS

pour l'ajustage des couronnes; deux bons ouvriers pour pendants galonné. Travail par séries et sans chômage. — S'adresser à la dite fabrique, à ST-IMIER. 11226-1

Monteurs de Boîtes

La Fabrique de Machines de Noirraige livre promptement et à de bonnes conditions Machines à fraiser pour charnières, Machines à percer pour pendants et mise à l'heure du plus nouveau système éprouvé dans plusieurs fabriques. Balanciers à bras et à friction. Machines à tourner les boîtes et à refroidir. 11429-5

Se recommande. FABRIQUE DE MACHINES

HORLOGERIE

On demande un horloger sérieux pouvant entreprendre une grosse de montres à clef cylindre, petites pièces, par semaine; on fournirait boîtes et mouvements. — S'adresser Case postale 155. 11383-4

CHAPEAUX pour Messieurs.
CHAPEAUX pour Cadets.
CHAPEAUX pour enfants.
Malles, Valises et Plaid.
Sacoques et Courroies.
Boutillons et Gobelets.
Trousses et Paniers. 1437-149
Vases à fleurs et Coupes.
Nouveautés

Au Bazar Neuchâtelois

Parapluies, Bains de mer

Escompte 3 p. c.

ATELIER. A louer un bel atelier au soleil levant, qui conviendrait pour graveur ou monteur de boîtes. Sur désir, on fournirait les outils. Prix très modérés. — S'adresser sous initiales A. B. 22, Poste restante. 11345-1

Avis aux Agriculteurs

A l'occasion des fenaisons, j'informe mes honorables clients que tous les MERCREDIS je me trouverai sur la PLACE DU MARCHÉ avec de bons

Fromages maigres salés à un prix très avantageux. 8771-18* Franz SCHMIDIGER, père.

KIOSQUE A JOURNAUX

Rue Léopold-Robert

(à proximité de la Poste et de la Gare)

GRANDS JOURNAUX PARISIENS

Temps, Débats, Gil Blas, Journal, Lanterne, etc. — Petit Journal et Petit Parisien.

Journaux genevois: Tribune, Courrier, Journal de Genève, Genevois. Journaux de Lausanne: Gazette de Lausanne, Tribune et Revue.

★ JOURNAUX LOCAUX ★

Journaux allemands et italiens
Romans en feuilletons, 5 et 10 centimes.

Demandez spécialement:

Les Œuvres de Daudet (24 pages pour 10 centimes).
Le grand Dictionnaire Larousse (50 centimes la livraison).

Revue, Journaux illustrés, Guides et Horaires, Panorama-Salon, Album militaire.

Grand choix de Volumes et Brochures.

Collection Guyot, 25 cent.
cartonnée, 75 »
Auteurs célèbres 60 »

Tous les Journaux de Mode

Moniteur, Mode-Saison, Echo-Mode, Mode nationale, etc.

Les abonnements seront pris sans frais.

AVIS. — Dès le mois de novembre, grand choix d'Almanachs.

Tous les journaux ou publications arriérés peuvent être fournis moyennant paiement d'avance. 11610-3

Articles de voyage

SACS pour touristes. 10330-9

GUÊTRES véritable Loden.

J. BENKERT, Léopold Robert 18b

ARTICLES DE VOYAGE

Malles, Valises, Sacs de voyage, Sacs de touristes. 10782

Fréd. ZAHND, Jaquet-Droz 28.

Occasion p^r graveurs et guillocheurs

A vendre en bloc, les outils et le matériel complet d'un petit atelier de graveurs et guillocheurs. Conditions favorables.

Pour prendre connaissance de l'inventaire et visiter les objets, s'adresser au bureau de M.M. Henri Vuille et Charles-Oscar Dubois, gérants, rue Saint-Pierre 10, La Chaux-de-Fonds. 11233-4

Enregistrement de marques de fab^{ri} A. WALLER CHAUX-DE-FONDS

ANNEAUX

Un bon ouvrier faiseur d'anneaux trouverait ouvrage suivi et conditions avantageuses. 11023-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commerce à remettre

A remettre de suite ou pour époque à convenir la suite d'un bon petit commerce d'Épicerie, Mercerie, Tabacs & Cigares, Fromage, gros et détail, très bien agencé et bien situé, avec logement. Repris au comptant. 11581-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.



Poudre procréative.

Remède infallible pour faire retentir les vaches et les juments. Une dose, 1 fr. 50. — Se trouve chez A. PANCHAUD, pharmacien à Vevey et dans toutes les pharmacies.

Bureau Henri Vuille & Charles-Oscar DuBois

GÉRANTS
10, rue St-Pierre 10

A louer pour époque à convenir, un petit magasin rue Léopold-Robert. Convientrait spécialement pour horloger-rhabilleur, modiste ou négociant possédant sa clientèle. Prix modéré. 11061-3

RELIURE

Le soussigné se recommande pour tous les travaux concernant son état. Travail prompt et soigné à des prix modérés. E. KAHLERT, relieur, r. de la Cure 3. 18789-19

Mlle Pauline Schenk

Successeur de P. Sermet
5, Place de l'Hôtel-de-Ville 5.
La Chaux-de-Fonds

Pour la rentrée des classes
Bas et Tabliers de Allettes
AU RABAIS 7534-40

- Voilettes -

Ruches et Cols nouveauté
Lavallières

Beau choix de
CORSETS en tous genres
à tous prix.

• Spécialité •

Dépôt des MOOSBRUGGERLIS de Fribourg (dessert de conserve.)

- MARIAGE -

Une fille de 23 ans, sans fortune mais connaissant à fond l'état de modiste, désire se marier avec un monsieur ayant un bon emploi (de préférence avec un monsieur âgé ou un veuf avec enfants), de n'importe quelle confession. — Adresser les offres signées, avec photographie, sous S. W. 11449, au bureau de l'IMPARTIAL. 11449-2

Etude Ch. BARBIER, not.
19, RUE DE LA PAIX, 19

A LOUER

de suite ou pour époque à convenir

Terreaux 8. 2^{me} étage de 3 pièces et dépendances. 11329-3*

Rocher 11. 4^{me} étage de 2 pièces et cuisine. 11230

Industrie 7. 2^{me} étage de 3 pièces et dépendances, pour 470 fr. 11231

Envers 35. Pignon d'une pièce avec cuisine, 19 fr. par mois. 11232

A vendre à bas prix, un petit char à pont neuf, ainsi qu'une machine à coudre « Singer », nouveau système. — S'adr. rue de la Demoiselle 23, au rez-de-chaussée. 11267

RESTAURANT DU CERF AUX ÉPLATURES

Dimanche 15 Août 1897
dès 2 heures après midi,

GRAND CONCERT

donné par l'excellente
FANFARE des BRENETS

Consommations de 1^{er} choix.
Charcuterie, Pain noir, Beignets, etc., etc.

Se recommande, H. Jacot-Butteron.
En cas de mauvais temps, le Concert sera renvoyé de 8 jours. 11616-2

Société suisse de Tempérance de la CROIX-BLEUE

Section de la Chaux-de-Fonds.

La Section locale de la Société de Tempérance « La Croix-Bleue », se permet d'adresser un chaleureux appel aux amis de l'Œuvre et au public en général, en faveur de

+ LA VENTE +

qu'elle organise et qui aura lieu dans le courant de Septembre prochain.

Vu les coûteuses réparations faites cette année au bâtiment, rue du Progrès 48, ainsi que pour la réfection du calorifère, elle compte sur le bienveillant concours de chacun et prie respectueusement toutes les personnes désireuses de lui venir en aide par ce moyen, de hâter la confection des objets destinés à la vente.

Commission des Ventes de la Croix-Bleue (Section Chaux-de-Fonds.)

D^r BOREL, Oculiste

absent jusqu'au 22 Août. 13691-4

Montres garanties

Or, Argent, Acier et Métal
DÉTAIL 384-43

F. ARNOLD DROZ

La Chaux-de-Fonds
39, Rue Jaquet-Droz 39.

Paroisse Nationale des Eplatures

Vu le grand nombre de baptêmes et de mariages venus de La Chaux-de-Fonds pour être célébrés aux Eplatures, le Collège d'Anciens de l'Eglise nationale de cette localité, en vue d'éviter toute erreur d'adresses, rappelle que le pasteur officiel des Eplatures est M. E. Doutrébande. 11232-9

Le Collège d'Anciens.

COMMIS

Un jeune homme de la Chaux-de-Fonds, ayant fait un bon apprentissage de commerce et ayant passé deux ans dans la Suisse allemande, cherche place de commis. Il connaît à fond l'expédition, les transports et la douane et possède en outre de bonnes notions de la langue anglaise. Ecrire sous P. C. 11606, au bureau de l'IMPARTIAL. 11606-3

Apprenti

On demande pour le mois de septembre ou octobre un garçon fort et robuste de 16 à 18 ans pour apprendre à fond la boulangerie. — S'adresser à M. H. Gasser-Dumont, boulangerie, Neuchâtel. 11614-2



ON DEMANDE

à louer pour Saint-Georges 1898 un LOGEMENT de 4 ou 5 pièces, dans une maison d'ordre. 11612-4

Bureau RUEGGER, Léop. Robert 6

MAGASIN A LOUER

Rue de la Serre 8; un grand magasin moderne, avec logement et dépendances, dès le 30 Septembre 1897. — S'adresser au Crédit Mutuel Ouvrier, rue de la Serre 16. 6718-15*

H. SOGUEL, Graveur

Rue Alexis-Marie Piget 31.
Spécialité de TOURS D'HEURES
CUVETTES OR

CHIFFRES et INSCRIPTIONS ARGENTERIE
Travail soigné. 10448-5

ARRÊT du TRAM Grande Brasserie de la Lyre

23, Rue du Collège 23.

Tout le monde voudra voir 11607-1
La grande curiosité

La femme tatouée

Elle sera visible le 11 Août et jours suivants, chaque jour de 11 h. du matin à 11 h. du soir.

Miss Alvanda

émigra il y a plusieurs années d'Europe en Amérique pour se soumettre aux terribles souffrances du tatouage. Un Indien très expert en la matière, entreprit cette opération dangereuse qui aboutit souvent à la mort du sujet. Ce travail douloureux dura deux ans, pendant lesquels Miss Alvanda eut à supporter des millions de piqûres.

Elle porte sur son corps les portraits finement tatoués en couleurs ineffaçables, de souverains allemands, de généraux et d'hommes d'Etat de l'Europe, des présidents des États-Unis, des écussons, statues, etc.

Salle réservée au public et aux familles.

Entrée 20 cent.

Artistes.

On demande des artistes lyriques et attractions. — Adresser offres et prix Case postale 639. 11357-1

Un jeune Zurichois cherche place comme volontaire

dans une maison de commerce. On désirerait en échange la chambre et la pension. — Offres sous les initiales O. K. 11543, au bureau de l'IMPARTIAL. 11543-2

TERMINAGES

Un bon termineur de Bienné demande à entrer en relations avec une bonne maison qui lui fournirait boîtes et mouvements. — S'ad. pour renseignements chez M. Jean Von Allmen, rue de la Paix 61. 11525-3

Aux Parents!

Dans une bonne famille de la Suisse allemande, on prendrait une jeune et forte fille pour s'aider aux travaux du ménage et apprendre l'allemand. Bonnes références, vie de famille. — Pour tous renseignements, s'adr. à M. A. Mantz Küssnacht (Lac des Quatre-Cantons). 11487-1

Pension TIVOLI

près ST-AUBIN (Neuchâtel)

Séjour d'été pour familles. Maison indépendante au bord du lac. Bains. Chambres confortables. Cuisine soignée. Prix de pension depuis 3 fr. 50. 10100-10

CH. NICOU, propriétaire.

Pêches

premier choix, la caisse de 5 kilos. 3 fr. 50 c. contre remboursement. or-2616
10597-7* Gius. ANASTASIO, Lugano.

MAISON à VENDRE

avec grange, écurie, jardin et grand dégagement, belle situation à quelques minutes de la Gare. — S'adresser à M. Arthur Matthey, au Torneret, Crêt-du-Loche. 11617-10

Jeux pour Jardins

Croquets
Boges
Tonneaux
Boucles
Quilles
Cerceaux
Hamacs
Raquettes

Appareils pour gymnastique. — Foot-Ball. — Filets à papillons. — Boîtes à herboriser.

Très grand choix de Jouets
AU 9600-31

Grand Bazar du Penion Fleurif

Maison à vendre à la Chaux-de-Fonds

Maison de 8 logements, d'un bon rapport, cédée à 22,000 fr.; facilité de paiement. — S'adresser à M. Matthey, Avenue du Premier-Mars 2, Neuchâtel. 11364-1

A louer

pour le 11 Novembre 1897: deux APPARTEMENTS de 3 pièces et dépendances, au rez-de-chaussée, exposés au soleil, situation côté du Versoix. Prix, 450 fr. l'an eau comprise. S'adresser à M. Victor Brunner, rue de la Demoiselle 37. 11271-4

A vendre

faute d'emploi et à très bas prix une machine à nicker. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 11282